



Le **match Cindy-**
Le Petit Prince est ouvert

Cahier Arts et Spectacles, page C1

Notre page Famille

L'Halloween
de A h h h h à Z

Cahier Actuel, page B7



MONTRÉAL | JEUDI 10 OCTOBRE 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 346 > 72 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

Le bras de fer s'aggrave

« Tout est réglé », affirme le ministre Bégin
« Rien ne l'est », rétorquent les substituts du procureur général

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
et MARIO CLOUTIER

Le bras de fer que se livrent les substituts du procureur général et le ministre de la Justice, Paul Bégin, ne semble pas sur le point de finir.

Le ministre affirme avoir accédé à leurs demandes, sauf pour le droit de grève, et juge qu'ils doivent mettre fin aux moyens de pression. Mais hier matin, ces professionnels de l'État ont paralysé en grande partie l'appareil judiciaire dans l'ensemble de la province. Plusieurs d'entre eux ont manifesté devant le parlement de Québec et devant le palais de justice de Montréal. Tout indique qu'ils poursuivront leur contestation dans les prochaines heures. Même s'ils n'ont pas le droit de grève, les procureurs pourraient être absents des salles d'audience, perturbant l'appareil judiciaire plus longtemps qu'hier — ils étaient de retour à 14 h. Leur comité de stratégie devait décider en soirée de moyens additionnels à prendre pour les prochaines heures.



Les substituts du procureur général ont manifesté hier matin devant le palais de justice de Montréal.

Voir BRAS DE FER en A2

Big-bang en Europe

L'UE passera de 15 à 25 membres en 2004



ISABELLE HACHEY

LA PRESSE À LONDRES

TREIZE ANS après la chute du mur de Berlin, la Commission européenne a franchi un pas important vers la réunification du continent, hier, en approuvant un rapport qui recommande l'adhésion de 10 nouveaux membres au sein de l'Union européenne (UE) en 2004.

Huit anciens pays communistes (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Lettonie, Lituanie et Estonie), et deux autres nations, Malte et Chypre, ont été jugés prêts à adhérer au club sélect européen, malgré d'importantes carences. Les Quinze doivent entériner le rapport au sommet européen de Bruxelles, à la fin du mois.

Le plus important élargissement de l'histoire de la construction européenne vise d'abord à effacer les divisions de la guerre froide et à enterrer les fantômes du passé, plus d'une décennie après la chute du rideau de fer. « Les arguments politiques et historiques en faveur de l'élargissement sont incontestables. Cela produira aussi des bénéfices économiques substantiels », souligne le rapport.

Le « big-bang » fera passer le nombre de pays membres de l'UE de 15 à 25, et élèvera l'Union au troisième rang des plus grandes populations du monde, après la Chine et l'Inde, avec 450 millions d'habitants. Mais plusieurs obstacles risquent encore de faire trébucher le vieux rêve de la réunification de l'Europe.

D'abord, l'Irlande doit adopter en référendum, le 19 octobre, le traité de Nice, essentiel à l'élargissement puisqu'il permettra aux institutions de l'UE de fonctionner dans une union beaucoup plus grande. Les Irlandais ont rejeté une première fois le traité, en juin 2001.

Voir BIG-BANG en A4

Le ministre Legendre a reçu un salaire du PQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Pendant sept mois, tout en étant membre du Conseil des ministres, Richard Legendre a reçu un salaire du Parti québécois.

Nommé ministre sans être élu en mars 2001, M. Legendre a touché une indemnité totalisant 40 000 \$ du Parti québécois pour compenser le salaire de député auquel il n'a pas eu droit avant son élection dans une élection complémentaire, dans Blainville, sept mois plus tard, soit en octobre 2001.

Après avoir dans un premier temps refusé de commenter cette histoire, Richard Legendre a confirmé ces informations à *La Presse* hier, en fin de journée. Nommé ministre délégué par Bernard Landry en mars 2001, M. Legendre avait eu la surprise de sa vie en ouvrant sa première enveloppe de paye. Au lieu d'un traitement annuel de 125 000 \$, on ne lui accordait que 53 700 \$ par année, soit l'indemnité accordée à un ministre, normalement en surplus du traite-



Le ministre Richard Legendre

ment du député de 71 714 \$. Or, n'ayant pas été élu, M. Legendre n'avait pas droit à ce salaire de député.

Le nouveau ministre a lui-même saisi le cabinet de Bernard Landry de son problème et on

lui a assuré qu'une correction pourrait être apportée. « Je leur ai dit que c'était un problème pour moi, sur le plan personnel. Comme c'était en remplacement de la portion de député, je trouvais tout à fait correct que ce soit le parti et non la population qui ait à défrayer ça », a expliqué M. Legendre. En dépit de tous ces inconvénients, le candidat vedette dit ne pas regretter d'avoir fait le saut en politique. Organisateur des Internationaux de tennis du Canada, M. Legendre avait été convaincu de faire le saut en politique par l'ancien ministre et organisateur Gilles Baril.

Cette décision d'aller puiser dans la cagnotte du Parti québécois le salaire manquant au ministre Legendre fut moins évidente qu'il n'y paraît, à première vue. Au cabinet du premier ministre Landry, on confirmait hier qu'on avait senti le besoin de vérifier l'avis du juriconsulte du gouvernement, au ministère de la Justice.

Voir LEGENDRE en A2

MON CLIN D'OEIL | STÉPHANE LAPORTE

Il y a 5 millions de numéros d'assurance sociale de trop. Mais ce n'est pas grave, ils sont tous libéraux !

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Bandes dessinées	E8	Loteries	A2, A6
Bridge	E6	Mots croisés	E8
Décès	E7	Mot mystère	E8
Étes-vous observateur	E4	Petites annonces	
Feuilleton	E8	- immobilier	E3, E4
Forum	A13 à A15	- marchandises	E4
Horaires spectacles	C6	- emplois	E4
Horaires télévision	C2	- automobile	E5, E6
Horoscope	E4	- affaires	D2
Le monde	A10, A11	Quoi faire	D14

MÉTÉO Voir page S16

Ciel variable
Maximum 17, minimum 9



6 21924 98765 1

Nouveau meurtre en banlieue de Washington

d'après AFP et AP

UN HOMME qui pompait de l'essence dans son véhicule a été abattu par un inconnu, hier soir. La police tente d'établir un lien entre cet assassinat et une série de meurtres perpétrés par un tireur fou depuis une semaine dans la région de Washington.

Selon la police de l'État de Virginie, des témoins ont vu deux hommes quitter les lieux dans un véhicule blanc après le meurtre, survenu à une station service de Prince William County, près de Manassas, à 40 kilomètres à l'ouest de Washington.

Une porte-parole du comté, le sergent Kim Chinn, a confirmé qu'un homme avait été tué, mais elle a ajouté qu'elle ne pouvait fournir de détails sur la provenance des coups de feu ou sur leur nombre.



Le chef de la police du comté de Montgomery, Charles Moose, a accusé les médias d'être irresponsables.

Deux indices

Plus tôt, hier, la police avait refusé de confirmer les informations des médias selon lesquelles le ti-

reur inconnu avait laissé derrière lui une carte de tarot divinatoire après avoir inscrit au dos de la lame : « Cher policier, je suis Dieu. » Une douille aurait égale-

ment été trouvée près du collège où a été grièvement blessé un élève de 13 ans lundi.

La carte de tarot usagée (d'un jeu utilisé par les voyantes) montrait un chevalier à cheval symbolisant la Mort. Elle a été trouvée à moins de 150 mètres de l'école. Il s'agit peut-être d'une provocation de l'assassin, mégalomane ou soudain moins prudent, mais tout aussi bien de la blague d'un plaisantin, selon des enquêteurs anonymes cités dans la presse.

En colère, le chef de la police du comté de Montgomery, Charles Moose, a accusé les médias et notamment une station de télévision locale à l'origine de la fuite, d'être irresponsables en prenant le risque d'alerter l'assassin. Il a porté les mêmes accusations contre certains policiers à la retraite, qui sur les chaînes de télévision, s'appliquent à dresser le portrait type d'un assassin tuant pour le plaisir.

Voir TIREUR en A2

Nouveau
Plan de protection* contre les bris, la perte et le vol.
Offre spéciale pour la rentrée
Lunettes complètes* **59⁰⁰\$**
(Verres et monture)
* Voir détails en succursale

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

www.greiche-scaff.com

Examen de la vue
Verres de contact
Grand choix de montures exclusives
PARTOUT AU QUÉBEC
Pour renseignements, appelez
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

DEMAIN DANS LA PRESSE



La vie éternelle

La vie est mortelle, dit-on... Et si on vous donnait la possibilité de prolonger la vôtre jusqu'à la fin des temps ? Qui plus est, en soufflant le même nombre de bougies sur votre gâteau, d'une année à l'autre, éternellement. Voilà la proposition faite à Winnie Foster, personnage central de *Tuck Everlasting*, dernière aventure sortie des studios de Disney.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez parler du Canadien avec Mathias Brunet à 13 h

cyberpresse.ca/
Soirée d'ouverture du FCMM

> cyberpresse.ca/fcmm
Découvrez notre nouvelle section Ricardo Larrivée

> cyberpresse.ca/ricardo

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca,
7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION

redaction@lapresse.ca (514) 285-7070

ABONNEMENT

(514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca 1-800-361-7453

PETITES ANNONCES

petitesannonces@lapresse.ca 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS

deces@lapresse.ca (514) 285-6816

LOTERIES LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 979 > À quatre chiffres : 2971 LOTO 6/49 > 12-21-23-26-34-47 Compl. : 03 > Extra : 744236

SUITES DE LA UNE

TIREUR

Suite de la page A1

« Je n'ai pas autorisé qu'on parle de cette carte... C'est extrêmement désolant, insultant. Cette ingérence est inacceptable... Les habitants ne veulent pas que l'enquête soit menée par CNN ou le *Washington Post* », a lancé l'officier qui coordonne la gigantesque enquête des polices de toute la région concernant la série d'attaques qui a fait six morts et deux blessés graves depuis le 2 octobre dans le Maryland, à Washington, et dans l'État voisin de Virginie.

Le président George W. Bush a enjoint hier au FBI de « continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir » pour aider les autorités locales à traquer le *sniper*. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer, a déclaré que rien ne prouvait qu'il s'agisse de terrorisme.

La découverte de la douille, dans un bois près de l'école, avait été annoncée mardi soir. S'il se confirme qu'elle provient de l'arme du tueur, elle pourrait devenir une pièce à conviction importante : soit que des empreintes digitales puissent y être retrouvées, soit qu'elle aide les experts balistiques à identifier l'arme des crimes, en s'ajoutant aux fragments de balles de calibre 223 déjà en leur possession.

Les enquêteurs, qui ont reçu plus de 8000 appels du public — dont près de 1700 pistes jugées crédibles —, ne négligent aucune d'elles.

Une battue avec des hélicoptère près de Clinton, au sud-ouest de Washington, où un témoin avait signalé la présence d'un homme avec un fusil, n'a rien donné.

En quelques jours, les autorités ont récolté près de 300 000 \$US, envoyés de tout le pays, pour récompenser toute information permettant d'identifier le mystérieux tueur embusqué, qui semble choisir ses victimes au hasard.

Hier, une cérémonie oecuménique a eu lieu pour James Martin, 55 ans, première victime tuée le 2 octobre devant un supermarché. Un pasteur a demandé au tueur de se rendre.

Il semble que l'individu, qui a fait six morts et se voit attribuer au moins huit agressions, tire au hasard, à distance, visant ses victimes avec une arme de précision — de chasse ou de type militaire.

Les enquêteurs envisagent par ailleurs la possibilité que le tireur ait déjà agi le 14 septembre, blessant par balle l'employé d'un magasin d'alcool dans le comté de Montgomery. Les analyses réalisées sur des fragments de balle n'ont pas permis de tirer de conclusions.

Dans la banlieue résidentielle de Washington où ce tireur embusqué sème la terreur depuis une semaine, les habitants prennent peu à peu l'habitude de limiter leurs déplacements au strict minimum, délaissant les boutiques et les terrasses de restaurants.

« Les gens se concentrent sur les choses essentielles : ils achètent à manger et conduisent leurs enfants à l'école, mais ils ne traînent pas.

Personne ne se bouscule dans la librairie en face, où les allées sont habituellement entravées par des lecteurs installés sur la moquette. Et les terrasses des restaurants sont abandonnées aux rayons de soleil de l'été indien.

SONDAGES : MISE AU POINT

CONTRAIREMENT À ce que Jean Lapierre a raconté sur les ondes de CKAC depuis le début de la semaine, *La Presse* n'a pas commandé, la semaine dernière, de sondage CROP comportant des intentions de vote au Québec. Par conséquent, *La Presse* n'a pris livraison d'aucun sondage comprenant des intentions de vote et donc ne pouvait publier rien de tel. Une simple vérification auprès de la Direction de l'information de *La Presse* aurait évité le colportage d'informations fausses. *La Presse* est, depuis les élections québécoises d'avril 1970, un leader dans la publication, le traitement et l'analyse de sondages politiques dans ses pages. Et elle continuera de l'être.

Marcel Desjardins,
vice-président et éditeur adjoint

Ce ne sont pas toutes les causes qui ont été paralysées hier matin. Les comparutions, les procès avec jurés et les causes relevant des procureurs de la Couronne du fédéral n'ont pas été perturbés.

Lors d'un entretien, le président de l'Association des substituts du procureur général, M^e Claude Girard, a indiqué à *La Presse* que les procureurs avaient cru, l'an dernier, à la bonne foi du ministre Bégin, mais que rien n'avait été réglé. « Alors que nous entamons des moyens de pression, on fait état soudainement qu'un projet de loi sera déposé dans une semaine ou deux à l'Assemblée nationale. Nous demandons le droit de négocier et à voir les documents, et on nous les refuse. » Par ailleurs, un autre représentant des procureurs a déclaré qu'il n'avait jamais été question de demander le droit de grève.

De son côté, à sa sortie de la réunion du Conseil des ministres, M. Bégin a affirmé qu'il avait accédé à toutes les demandes des substituts du procureur général, sauf le droit de grève. M. Bégin estime donc



Le ministre Bégin menace d'intervenir si les moyens de pression se poursuivent.

Photo ROBERT NADON, La Presse ©

que les substituts devraient rentrer au travail puisque Québec reconnaît maintenant l'Association des substituts comme agent négociateur.

Avec le décret gouvernemental déposé hier, le ministre de la Justice pense que les problèmes du passé sont réglés. Il reste maintenant aux représentants du Conseil du Trésor et à l'Association des substituts du procureur, dûment re-

connue, à négocier les prochaines conditions de travail, incluant le dossier de la relativité salariale en comparaison avec les avocats du gouvernement ou avec les autres substituts du Canada.

M. Bégin refuse de parler des demandes salariales des substituts, arguant qu'il s'agit d'un dossier du Conseil du Trésor. Sur le droit de grève, le ministre Bégin reste inflexible. « C'est un choix de société, dit-il. S'il y a une grève pen-

dant deux ou trois mois, des crimes se commettent impunément et des gens s'en tirent à bon compte. C'est impossible. »

Le ministre de la Justice espère que les substituts rentreront au travail après avoir pris connaissance du décret gouvernemental. Il leur reconnaît le droit d'exprimer publiquement leurs récriminations, mais si les moyens de pression se poursuivaient, ajoute-t-il, il devra intervenir.

LEGENDE

Suite de la page A1

Le sous-ministre de Paul Bégin, Michel Bouchard, a donné un avis favorable. « Il n'y a rien d'illégal », insistait hier Jacques Wilkins, directeur des communications au cabinet du premier ministre Bernard Landry. Mais au sein du Parti québécois, bien des bénévoles se sont posés des questions depuis que l'ancien directeur général du PQ, Raymond Bréard, juste avant l'été 2001, a annoncé cette opération au bureau de direction du parti.

« On jugeait que ce n'était pas aux contribuables d'assumer ces frais. Le parti a compensé pour le fait qu'il n'était pas élu. La partie du salaire de ministre relevait de l'État, mais l'autre a été payée par le parti », a expliqué hier le directeur général du PQ, Martin Dubé. « Cela s'est fait sous M. Bréard, mais j'aurais fait la même chose », a-t-il précisé. « J'aime autant que ce soit le Parti québécois que Power Corporation qui lui ait fait un chèque », a lancé M. Dubé.

La somme de 40 000 \$ correspond grosso modo au salaire qu'il aurait eu comme député s'il avait été élu dès sa nomination par Bernard Landry au Conseil des ministres.

Dans les officines gouvernemen-

tales et chez les apparatchiks péquistes, on reconnaît que cette décision du parti a soulevé des questions, d'autant plus que jamais elle n'avait été rendue publique. On n'en trouve d'ailleurs nulle mention dans les déclarations d'intérêts faites en mai, puis en novembre 2001 par le ministre Legendre.

Même dans la recherche détaillée effectuée par le ministère de la Justice, aucun précédent n'a pu être trouvé. D'autres ministres non élus s'étaient contentés de leur salaire de ministres pendant un moment. Mais dans la plupart des cas, ils avaient pu se présenter plus rapidement dans une circonscription. François Legault avait dû attendre deux mois seulement. En 1985, Pierre Marc Johnson avait nommé quatre non-élus au Conseil des ministres à la mi-octobre, mais les élections générales avaient eu lieu le 2 décembre. Nommé ministre fin janvier, David Levine n'a pas eu droit au même traitement que M. Legendre. Après sa défaite dans Berthier, le 17 juin, il a rapidement été nommé président de la région de la santé pour Montréal avec un traitement bonifié par rapport à son prédécesseur.

S'il avait été élu, M. Legendre


n'aurait pu recevoir d'argent de son parti politique sans soumettre son cas au jurisculte de l'Assemblée nationale — l'ex-juge en chef Claude Bisson — et non au ministre de son collègue Paul Bégin. Par le passé, l'opposition libérale a ouvertement contesté l'indépendance du ministère de la Justice quand, par exemple, la ministre Marie Malavoy avait démissionné de son poste à la Culture tout en demeurant députée de Sherbrooke. Les députés libéraux avaient même ressorti ces avis quand le gouvernement Bouchard avait proposé le sous-ministre de la Justice, Michel Bouchard, comme candidat pour prendre la succession de Pierre-Ferdinand Côté comme directeur général des élections, en 1997.

Car, théoriquement, on pourrait plaider qu'un membre du gouvernement est mandataire de l'ensemble de la population et ne devrait pas avoir de lien financier avec quelque groupe d'intérêt que ce soit, même s'il s'agit du parti politique qu'il représente comme député. Les partis ont déjà mis des canotiers au service d'un politicien. Ainsi, une fondation de près de 200 000 \$ avait été mise en place pour convaincre Claude Ryan de

faire le saut en politique, mais jamais un membre du gouvernement n'avait reçu de salaire d'une autre source que l'État. Les députés ont le droit de pratiquer leur profession, mais ces sources de revenus externes leurs deviennent interdites dès qu'ils prêtent serment comme ministre.


L'indemnité de 40 000 \$ a été versée en deux parties au ministre Legendre, a expliqué hier son attachée de presse, Isabelle Lewis. Cette décision du parti est totalement indépendante d'un cocktail bénéfice à 500 \$ le billet organisé en septembre pour M. Legendre où 15 000 \$ avaient été amassés, destinés uniquement à financer en partie la campagne de M. Legendre pour la partielle dans Blainville, où il l'a emporté en octobre 2001. L'événement était organisé par un ancien employé politique du PQ sous Pierre Marc Johnson, Denis Guindon, passé chez TecSult, une firme d'ingénieurs de Laval. « Il n'y a pas un cent de ce qui fut amassé là qui est allé à M. Legendre, les chèques étaient faits au nom du Parti québécois, pour la campagne qui a coûté autour de 40 000 \$ », a insisté Martin Dubé, le directeur du PQ.


VACHERON CONSTANTIN
Manufacture Horlogère. Genève, depuis 1755.




Matte Grande Date


Métiers d'Art


CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651
www.chateaudivoire.com

BVLGARI



La Bague B.zero 1


CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
Montréal • 2020 Rue de la Montagne
(514) 845-4651

ACTUALITÉS

Manque criant de spécialistes, déplore la Fondation du rein

TRISTAN PÉLOQUIN

D'ICI CINQ ANS, 60 % des personnes souffrant d'insuffisance pourraient ne plus avoir accès aux soins appropriés si le nombre de médecins néphrologues — spécialistes du rein — et de cliniques spécialisées n'est pas augmenté, prévient la Fondation canadienne du rein.

Le nombre de patients québécois nécessitant une dialyse rénale connaît actuellement une hausse de 11 % par année, affirme le Dr Pierre Nantel, conseiller médical à la Fondation canadienne du rein et néphrologue à l'Hôtel-Dieu de Sorel. À l'heure actuelle, environ 3500 personnes au Québec doivent suivre un tel traitement pour assurer leur survie.

« Nous faisons face à une épidémie d'obésité sans précédent, qui se traduit par une épidémie de diabète. Or le quart des personnes diabétiques risquent de développer des maladies du rein, explique le Dr Nantel. En ajoutant à cela le vieillissement de la population, le Québec risque d'être incapable, dans un avenir rapproché, de répondre à cette croissance », prévient-il.

À l'heure actuelle, le Québec compte une centaine de néphrologues. Il en manquerait plusieurs dizaines pour répondre aux besoins croissants de la province, estime le Dr Nantel.

Déjà, ce manque de spécialistes affecte fortement les régions éloignées, où le recrutement est particulièrement difficile. À l'hôpital de Rimouski, par exemple, les personnes atteintes d'insuffisance rénale doivent être transférées à l'Hôtel-Dieu de Québec lorsqu'ils se trouvent en phase aiguë. « Ce n'est absolument pas un problème financier qui nous empêche de recruter davantage de néphrologues, explique Daniel Petit, directeur général de l'hôpital. Très peu de spécialistes sont disponibles et nous devons composer avec cela. Nous utilisons toutes sortes de moyens, comme la télé-médecine, pour contourner cette situation, mais cela n'équivaut jamais à l'intervention directe d'un médecin. »

Réunis en congrès aujourd'hui, les membres de la Fondation canadienne du rein tenteront de proposer de nouvelles solutions pour remédier à ce problème.

Bouchon de civières à Notre-Dame

Des patients ont passé une partie de la nuit dans la salle d'attente

LOUISE LEDUC

Il commence à manquer de couloirs aux urgences de l'hôpital Notre-Dame ! Dans la nuit de mardi à mercredi, l'engorgement était tel que des civières ont été stationnées en double et que huit patients sur civière ont passé une partie de la nuit dans la salle d'attente.

Pour les infirmières de jour, c'en était trop : elles ont carrément refusé de travailler hier matin dans ces conditions.

« Elles ont exercé leur droit de refus, tel que le prévoit la CSST dans les cas où elles jugent que leur sécurité, comme celle de leurs patients, est menacée, a dit en entrevue téléphonique Mireille Bélanger, présidente du syndicat des infirmières de l'hôpital Notre-Dame. Moins de 36 patients peuvent être installés dans le corridor. Dans la nuit de mardi à mercredi, ils étaient 44, dont quelques-uns ont été placés devant la bay window où il ne faisait pas très chaud. »

À son arrivée, le coordonnateur de nuit a revu l'aménagement des civières, qui était complété avant 5 h du matin. « On ne voulait pas brusquer les gens, on a fait ça de façon humaine en essayant de ne pas réveiller tous les patients », explique André Ménard, porte-parole du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

Le coup d'éclat des infirmières de jour a forcé celles de nuit à travailler une heure et demie de plus que prévu, les soins devant être prodigués de façon continue sans exception. Des solutions ont dû être vite trouvées, qui ont essentiellement consisté en un certain nombre de congés donnés aux patients de l'urgence.

L'hôpital Notre-Dame, qui a la plus forte affluence au Canada, selon M. Ménard, reçoit « la plus grosse quote-part



Photothèque La Presse

Débordées, les infirmières de jour du pavillon Notre-Dame — l'hôpital qui connaît la plus grande affluence au Canada —, ont carrément refusé de travailler.

des transports ambulanciers de Montréal, soit 9 % ».

Le nombre de personnes reçues peut donc varier beaucoup au cours d'une même semaine. Si 40 transports ambulanciers se font un jour donné, Notre-Dame en recevra 9 %, donc quatre. Si 200 transports se font un autre jour, Notre-Dame accueillera 18 patients, en plus, évidemment, de ceux qui arrivent à l'hôpital par leurs propres moyens.

Notre-Dame ne refuse jamais de patients : même quand il y a trop-plein, les urgences n'affichent jamais complet et ce, bien que le roulement soit loin d'être op-

timal. « Des lits à soins aigus sont utilisés pour des soins prolongés et quantité de lits à l'étage sont fermés à cause de la pénurie d'infirmières », rappelle M. Ménard.

Mireille Bélanger abonde dans le même sens. « Dans la nuit de mardi à mercredi, 25 de nos patients aux urgences avaient plus de 80 ans. Ce sont des patients qui peuvent rester aux urgences deux, trois, quatre ou cinq jours. »

cyberpresse.ca Tout sur la crise des urgences et les problèmes du système de santé québécois:

www.cyberpresse.ca/urgences

Manteaux ...ou tard!

20%

de réduction

sur tous les manteaux
pour femmes*

Tôt ou tard, vous devrez faire face à la réalité :
l'hiver s'en vient!

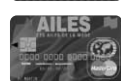
En attendant, profitez de la réduction de 20 %
que nous offrons sur tous les manteaux d'hiver
pour femmes.

Cinq jours seulement:
du 10 au 14 octobre 2002.

*Sauf sur les manteaux de cuir, de suède et Max Mara.



CARTE-CADEAU
ÉLECTRONIQUE
LA PUCE-À-PORTER



LA PORTER PARTOUT,
ÇA VOUS RAPPORTE!



Nulle part ailleurs

www.lesailes.com



LEADERSHIP CONSERVATEUR

Mulroney qualifie Lord de « candidat très très fort »... mais se défend de l'appuyer

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — L'ancien premier ministre Brian Mulroney estime que le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, ferait un « candidat très très fort » à la direction du Parti conservateur fédéral. M. Mulroney dit toutefois qu'il n'appuiera officiellement aucun des candidats actuellement pressentis pour remplacer Joe Clark.

« Si Blue Bonnets existait tou-

jours en politique et si M. Lord se présentait, il serait un très très fort candidat », a déclaré M. Mulroney de passage à Québec. Répondant à un journaliste qui lui demandait s'il suggérerait ainsi de parier sur M. Lord pour le poste de futur chef du PC, il a répondu en riant : « Je vous laisse le choix. »

L'ancien premier ministre a longuement vanté les mérites du premier ministre néo-brunswickois, « jeune homme de talent », « né au

Québec », « avec un bilinguisme impeccable » et « qui attire énormément l'attention ». Ce serait « une excellente nouvelle pour le parti », ajoute-t-il, si M. Lord se présentait comme candidat à la succession de Joe Clark.

« Les conservateurs regardent « en direction de M. Lord » et se disent : on a gagné comment dans le passé ? « ... » Si je ne m'abuse, Lord a 36 ans et j'avais 36 ans quand je me suis présenté à la chef-

ferie du Parti conservateur pour la première fois », a-t-il noté.

L'ancien premier ministre conservateur souligne toutefois qu'il ne participe pas au financement de M. Lord ou d'un autre candidat. Il avoue avoir été à la pêche avec le jeune premier ministre du Nouveau-Brunswick, mais « c'est tout ce qui est arrivé », dit-il.

« J'arrive d'une partie de chasse avec le président Bush hier et je ne le supporte pas comme candidat. Je

ne le supporte pas comme chef du Parti conservateur », a-t-il lancé en éclatant de rire.

En outre, il croit qu'il serait malvenu de sa part, en tant qu'ancien chef du parti qui a bénéficié de l'appui de tous dans le passé, d'appuyer un candidat ou un autre dans la course. M. Mulroney dit encourager également les Peter McKay, Scott Brisson, John Tory et Hugh Segal à se lancer dans la course au leadership conservateur.

Stephen Harper compare l'Alliance à l'ADQ

La popularité du parti de Mario Dumont est une « bonne nouvelle pour nous », dit-il

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — L'Alliance canadienne se dit convaincue qu'elle profitera bientôt de la popularité dont jouit l'ADQ auprès des électeurs québécois à l'heure actuelle étant donné que les deux partis épousent des politiques semblables.

Le chef allianciste, Stephen Harper, a indiqué hier que le vent de changement qui semble souffler sur tout le Québec à quelques mois des élections provinciales aura aussi des conséquences sur la scène politique fédérale.

Il a ajouté que l'Alliance canadienne sera l'une des formations politiques qui profitera le plus de cette vague de changement à venir.

« La situation au Québec est polarisée depuis longtemps entre les libéraux et les séparatistes. Mais les choses commencent à changer. Je pense que maintenant il y a une

ouverture à explorer de nouveaux partis et de nouvelles perspectives », a déclaré M. Harper hier.

Selon le chef allianciste, la popularité grandissante de l'ADQ de Mario Dumont démontre que les Québécois se préparent à donner un grand coup de balai sur la scène provinciale et qu'ils en feront autant sur la scène fédérale au moment opportun.

« Il y a des similitudes entre nos politiques et celles de l'ADQ. Nous sommes un parti fédéral indépendant qui a sa propre perspective. Mais que les Québécois se tournent vers un parti qui a des politiques semblables aux nôtres ne peut qu'être une bonne nouvelle pour nous », a dit le chef allianciste.

L'ADQ et l'Alliance canadienne préconisent notamment une réduction importante de la taille de l'État ainsi qu'un rôle accru du secteur privé dans le régime de soins de santé.

M. Harper a tenu ces propos après avoir présenté les candidats qui porteront les couleurs de l'Alliance canadienne lors des élections partielles qui auront lieu d'ici la fin de l'année au Québec dans les circonscriptions de Berthier-Montcalm et Lac-Saint-Jean—Saguenay.

Ces deux circonscriptions sont devenues vacantes à la suite du départ des députés bloquistes Michel Bellehumeur et Stéphan Tremblay au printemps. M. Tremblay a réussi à se faire élire comme député du Parti québécois dans Lac-Saint-Jean tandis que M. Bellehumeur a mordu la poussière dans le comté de Joliette contre l'ADQ.

Ainsi, Alcide Boudreault, un conseiller en sécurité financière pour la compagnie Clarica, sera candidat de l'Alliance dans le comté de Lac-Saint-Jean—Saguenay.

Dans Berthier-Montcalm, l'an-

cienn maire de Saint-Gabriel-de-Brandon, Réal Naud, portera à nouveau les couleurs de l'Alliance. M. Naud avait brigué les suffrages pour ce parti aux élections de novembre 2000.

À l'unisson, les deux candidats ont balayé du revers de la main toute suggestion voulant qu'ils se dirigent tout droit à l'abattoir en se présentant sous la bannière de l'Alliance canadienne.

« L'Alliance canadienne est le seul parti fédéral qui dit ouvertement que les chicanes constitutionnelles, c'est fini. On peut dire qu'il y avait un fort appui à la souveraineté dans la région du Saguenay. Mais on est *dû* pour un changement assez majeur », a déclaré M. Boudreault.

« L'Alliance mérite d'être davantage connue au Québec. Je me fais fort d'être capable de défendre les positions de l'Alliance et de faire

en sorte que ce parti prenne sa place chez nous », a renchéri M. Naud.

Depuis sa création, l'Alliance canadienne, qui est née des cendres du Parti réformiste en 2000, n'a jamais réussi à s'enraciner au Québec, et même en Ontario, où le parti n'a remporté que deux des 103 sièges au dernier scrutin.

L'Alliance canadienne, dont la quasi-totalité des 63 sièges sont dans les quatre provinces de l'Ouest, doit encore se défendre d'être un parti régional qui accorde peu d'importance aux questions touchant le Québec.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a fait peu de cas de la décision de l'Alliance de présenter des candidats dans les deux circonscriptions vacantes. « Je respecte tous les adversaires, mais cela se passe entre nous et les libéraux et nous allons gagner les deux comtés », a-t-il commenté.

BIG-BANG

Suite de la page A1

Un second rejet risque de remettre en cause tout le processus. « Il n'y a pas de plan B », a prévenu le commissaire européen Günther Verheugen. Le premier ministre du Danemark, Ander Fogh Rasmussen, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE, a estimé vendredi qu'un nouveau NON au référendum créerait une « crise sans précédent ».

Ensuite, les Quinze s'inquiètent de l'impact économique que provoquera l'adhésion d'un si grand nombre de pays pauvres. On craint que les nouveaux adhérents — dont la population constituera 20 % de l'Europe élargie, mais qui n'ajouteront que 5 % à sa richesse — ne drainent tout le budget de l'UE.

Les pays candidats soumettront leur adhésion au référendum populaire, mais l'enthousiasme des citoyens de l'Est pour le projet européen commence à s'éteindre. Plusieurs jugent qu'ils seront injustement traités, en raison des restrictions imposées par Bruxelles aux nouveaux adhérents, question de rassurer les Quinze.

D'autre part, bien que les anciens pays communistes se soient convertis à l'économie de marché et aient adopté la majorité des 80 000 pages de législations communes aux membres de l'UE, ils sont toujours confrontés à d'importants problèmes de corruption et de manque de transparence. Le rapport demande aux candidats de poursuivre leurs efforts dans « la lutte contre la corruption, la fraude et la criminalité économique » et juge que « des efforts sont nécessaires pour achever la restructuration » industrielle. La Pologne, plus importante candidate à l'adhésion, est notamment critiquée pour ses retards en matière d'environnement et de sécurité alimentaire.

La question de Chypre risque aussi de faire dérailler le processus. La Commission européenne espère qu'une île réunifiée se joindra à l'UE, et prévient que des « ressources considérables » devront être débloquentes pour parvenir à une entente et aider la partie nord de l'île, turque, à rattraper la partie sud, grecque, où le revenu par habitant est cinq fois plus élevé. Le rapport estime toutefois qu'en cas d'échec des négociations, la partie sud pourra se joindre à l'UE en même temps que les neuf autres candidats. Mais la Turquie menace de bloquer l'élargissement en occupant militairement l'île de la discorde.

Enfin, la Commission a rejeté l'adhésion de trois candidats, la Turquie, la Roumanie et la Bulgarie. Ces deux derniers pays pourraient rallier l'UE en 2006. Mais la Turquie semble encore loin du compte. Le pays a aboli la peine de mort, l'été dernier, et a accordé des droits culturels à sa minorité kurde. Mais le rapport, qui a fait état de l'usage récurrent de la torture, juge que la Turquie ne respecte pas encore tous les « critères politiques » pour même espérer entamer des négociations.

CPG
à rendement variable

POUR ÊTRE SÛR DE NE PAS PERDRE VOTRE CHEMISE...

CHOISISSEZ LES CPG À RENDEMENT VARIABLE DE LA BANQUE NATIONALE.

- Capital garanti à 100 %
- Rendement potentiel supérieur à celui des CPG à taux fixe

CPG Multifonds

Rendement potentiel jusqu'à

7,26%*

EXCLUSIF à la Banque Nationale!

Ne restez pas collé là, parlez-en vite à votre conseiller!

CPG composé d'une sélection de fonds issus des sociétés suivantes :

PLACEMENTS BANQUE NATIONALE

Fidelity Investments

Altamira

Mackenzie

AIM

TRIMARK

1 888 TELNAT-1
www.bnc.ca

BANQUE NATIONALE
VOUS SEREZ PLUS À L'AISE

* Le capital sera remboursé à la date d'échéance. La variation de l'indice de référence, qui correspond à la variation du rendement du portefeuille, influera directement sur l'intérêt à payer. Rendement composé annuellement d'un CPG Multifonds cinq ans pouvant atteindre 42% à l'échéance. L'indice de référence représente une moyenne des six premiers mois et des douze derniers mois du terme de cinq ans. La Banque Nationale se réserve le droit de cesser d'offrir ce produit en tout temps, sans préavis.

Gagliano aurait eu des liens étroits avec les dirigeants de Groupaction

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Un ancien employé de Groupaction affirme que l'ex-ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, entretenait des liens étroits avec les dirigeants de cette entreprise qui a obtenu des millions de dollars du gouvernement Chrétien dans le cadre du controversé programme de commandites et qui fait l'objet d'une enquête de la GRC.

Alain Richard, qui a été vice-président de Groupaction jusqu'en 1998, a déclaré dans une entrevue accordée au réseau TQS mardi soir avoir vu M. Gagliano à au moins trois reprises dans les bureaux de Groupaction afin de rencontrer le président de la firme, Jean Brault.

« Je l'ai vu à trois occasions. Je lui ai même serré la main une fois », a déclaré M. Richard, qui est aujourd'hui président de la firme de communications Rebelles.com.

Selon M. Richard, il existait des liens « très, très clairs » entre les libéraux de Jean Chrétien et les dirigeants de Groupaction au point où les employés de la firme devaient travailler pour le Parti libéral durant les campagnes électorales s'ils voulaient obtenir des contrats du gouvernement fédéral.

« Il faut arrêter de se faire conter des peurs. On fait des présentations spéculatives, on nous fait accroire qu'on a des chances de gagner (des contrats). (Mais) si on ne fait pas la campagne électorale du parti, on n'a pas de chance. Arrêtons de nous conter des peurs », a déclaré M. Richard en réponse aux questions de l'animateur de TQS, Jean Lapierre.

Le fameux programme de commandites a été mis sur pied par le gouvernement Chrétien en 1997 afin d'augmenter la visibilité du gouvernement fédéral au Québec dans la foulée de la victoire serrée du NON au référendum sur la souveraineté.



Alfonso Gagliano lors de sa comparution devant un comité des Communes en mars dernier.

L'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, était responsable du programme. M. Gagliano, qui était aussi lieutenant politique de Jean Chrétien au Québec et responsable de l'organisation du parti dans la province, a été écarté du cabinet en janvier et nommé ambassadeur au Danemark après que des allégations de favoritisme eurent été formulées contre lui.

M. Richard a tenu ces propos une semaine après que Chuck Guité, l'ancien fonctionnaire qui est au centre du scandale entourant le programme de commandites, eut déclaré qu'il avait eu l'autorisation du bureau du Conseil privé de contourner les règles pour l'attribution de contrats à des firmes proches des libéraux afin de contrer le mouvement souverainiste.

Le Bloc québécois a utilisé les propos de M. Richard hier afin d'accentuer la pression sur le gouvernement Chrétien pour qu'il mette sur pied une commission d'enquête publique indépendante pour examiner les liens qui existaient entre les libéraux et les agences de publicité.

Le leader parlementaire du Bloc québécois aux Communes, Michel Gauthier, a fait valoir qu'une enquête publique est plus que jamais de mise compte tenu que ni la GRC ou la vérificatrice générale n'examinera cet aspect de la controverse entourant le programme de commandites.

Il a accusé le gouvernement Chrétien de vouloir tout faire afin d'étouffer cet aspect du scandale des commandites qui a éclaté au grand jour en mars après qu'il fut révélé que Groupaction a produit trois rapports quasi identiques entre 1996 et 1999 sur la visibilité du fédéral au Québec, même si les contrats étaient différents.

« Le mandat d'enquête de la GRC ne porte que sur l'administration du programme, sur les irrégularités qui se sont produites et, en aucun temps, l'enquête ne portera sur les liens entre le gouvernement, le bureau du premier ministre et l'aval politique qui a été donnée à toute cette affaire », a martelé M. Gauthier aux Communes.

Le ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, a rétorqué que le mandat de la GRC ne fait l'objet d'aucune restriction et les limiers pourront enquêter tout ce qui leur semble suspect.

« La GRC mène actuellement une enquête approfondie de tout ce qui touche Groupaction. (...) Nous sommes loin d'une tentative de camouflage de la part du gouvernement », a dit le ministre.

Dans l'entrevue qu'il a accordée à TQS, M. Richard a soutenu que Groupaction, qui est aujourd'hui au bord de la faillite, « a grossi à un rythme assez important » et que « l'agence a connu une explosion extraordinaire » à la même époque.

cyberpresse.ca Copinage entre Gagliano et Groupaction.

L'ensemble des allégations de favoritisme qui embarrassent Ottawa à www.cyberpresse.ca/favoritisme

McLellan reconnaît que le fédéral ne contrôle pas les dépenses en santé

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Sur la défensive, la ministre de la Santé, Anne McLellan, a dû donner raison hier à la vérificatrice générale, Sheila Fraser, et reconnaître que la structure actuelle des Transferts canadiens en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) ne permettait pas au gouvernement fédéral de savoir avec précision le montant de ses dépenses consacrées à la santé.

Mais M^{me} McLellan ne croit pas qu'il y ait un quelconque désir des provinces de procéder au démantèlement du transfert actuel au profit d'un transfert indépendant consacré uniquement à la santé.

Dans un rapport publié mardi, M^{me} Fraser a estimé qu'il était pratiquement impossible pour les Canadiens d'engager « un débat éclairé » sur leur système de santé si leur propre gouvernement ne savait pas exactement combien il dépensait pour les soins de santé au pays.

En réponse à ce reproche, M^{me} McLellan a rappelé que la formule actuelle d'un transfert en bloc aux provinces des montants alloués à la santé, à l'enseignement postsecondaire et aux programmes sociaux était le fruit d'un consensus entre Ottawa et les provinces. « C'est une décision délibérée des dirigeants de ce pays, a-t-elle dit aux journalistes, qu'il était dans l'intérêt de tout le monde d'adopter le système de transferts en bloc. » La ministre a rappelé en effet que les 13 gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que le gouvernement central avaient choisi cette formule en 1996 parce qu'elle offrait la plus grande des flexibilités aux provinces, ces dernières ayant le choix de répartir à leur guise les montants selon leurs priorités.

Anne McLellan a cependant eu du mal à expliquer hier comment

le gouvernement libéral pouvait affirmer qu'il contribuait à 36 % des dépenses des provinces en santé si son TCSPS est un transfert en bloc. Elle a affirmé que le ministère des Finances avait « travaillé très fort » pour dégager ces chiffres.

La ministre a de plus affirmé que la sortie prochaine du rapport sur la réforme du système de santé canadien de la commission d'enquête présidée par Roy Romanow et celui d'un comité du Sénat présidé par le sénateur libéral Michael Kirby sont susceptibles de lancer une discussion sur la formule des transferts. « Si quelqu'un veut parler de nouveaux mécanismes de financement, de la création par exemple d'un Transfert canadien en matière de santé (TCS), il est possible que l'on retrouve une telle proposition dans le rapport Romanow et dans le rapport Kirby. Mais nous n'en sommes pas là pour l'instant », a affirmé Anne McLellan.

« Je ne sens aucun désir en ce moment de la part des provinces et du côté de mon collègue le ministre des Finances de démanteler le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. »

La ministre estime que les accords mis en place en 1995 entre les ministres des Finances des provinces et le gouvernement fédéral ont été le fruit d'une discussion approfondie et permettent une certaine flexibilité.



PIERRE FOGLIA

N.B.—Exceptionnellement, la chronique de Pierre Foglia est publiée aujourd'hui dans le cahier des Sports.

Les députés libéraux veulent un conseiller en éthique indépendant

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Un nombre important de simples députés libéraux ne veulent rien entendre du projet du premier ministre de créer un poste de conseiller en éthique qui s'occuperait uniquement des simples députés et sénateurs et qui verrait à faire respecter un code de conduite où les conjoints de ces parlementaires devraient révéler au grand jour leurs avoirs.

« C'est aberrant ! », a lancé le député de Pickering-Ajax-Uxbridge, Dan McTeague, lorsqu'il a été appelé à commenter le projet à la sortie de la réunion de son groupe parlementaire hier matin. M. McTeague a affirmé que trop souvent le public a associé les politiciens à des gens sans scrupules et que la création d'un poste de conseiller en éthique indépendant, contraint de rendre compte au seul Parlement, pourrait certainement contribuer à améliorer l'image des politiciens. « Je pense qu'on devrait avoir un conseiller en éthique indépendant qui peut assurer le public du bon vouloir des députés et des sénateurs. »

Pour John Harvard, un libéral du Manitoba, la plupart des membres du caucus libéral veulent un conseiller indépendant. « C'est ce que nous avions promis dans notre livre rouge de 1993 », a-t-il rappelé.

Le projet initial du premier ministre Chrétien, selon des députés libéraux, estimait qu'il serait sensé d'avoir un conseiller pour les députés et les sénateurs qui se rapporte au Parlement et un conseiller exclusivement réservé aux ministres et qui, comme c'est le cas actuellement, rende des comptes au chef du gouvernement. Les simples députés libéraux sont offusqués de cette proposition et ils ne se sont pas cachés pour dire que tous les problèmes d'éthique qu'ont eu les libéraux ces derniers mois ont été causés par les membres du cabinet. Ils exigent donc la création d'un seul poste de conseiller chargé de surveiller l'éthique de l'ensemble des parlementaires. Ce conseiller ne serait redevable qu'à la Chambre des communes et au Sénat.

Le premier ministre Chrétien a cependant quelque peu assoupli sa position cette semaine en laissant entendre que le projet final n'était pas encore arrêté et que la discussion avec son groupe parlementaire était toujours en cours.

Rien n'est simple cependant dans ce dossier, comme l'a souligné hier le député libéral de Mississauga-Sud, Paul Szabo, puisqu'il faut déterminer comment ce conseiller agira lorsque certaines situations engageront le secret ministériel. M. Szabo croit qu'il faudra sans doute nommer une autre instance pour déterminer si tel ou tel cas engage le secret ministériel et s'il faut ou pas en faire état devant le Parlement.

Quant à la question des conjointes et conjoints, Paul Szabo n'est pas du tout d'accord avec plusieurs de ses collègues qui ne veulent pas qu'ils soient liés par un code d'éthique. « Nous parlons de personnes qui ont entre elles une relation de confiance, a-t-il dit. De dire que l'une de ces personnes n'a rien à voir avec l'autre, c'est un peu exagéré. »

ICÔNE



LE VESTON MILLE-RAIES STRETCH 149.95 Icône notre collection exclusive. Velours de coton, patch vintage façon suède aux coudes. Caramel ou chocolat. 4 à 14. Rég.195.00 Pantalon coordonné 99.95

 **simons**

3083326A

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



DU CARACTÈRE!

Tous les dimanches dans La Presse

LECTURES

Chrétien critique les délégations du Québec à l'étranger

Presse Canadienne

OTTAWA — Jean Chrétien s'en est pris à son tour aux délégations du Québec à l'étranger, les qualifiant de « supposées ambassades », hier à la Chambre des communes, en réponse aux demandes pressantes du gouvernement de Bernard Landry pour qu'Ottawa reconnaisse la présence d'un déséquilibre fiscal.

Si le gouvernement fédéral bénéficie de surplus depuis quelques années, c'est qu'il gère mieux ses finances que « le gouvernement provincial qui continue d'ouvrir de supposées ambassades du Québec un peu partout dans le monde », a lancé M. Chrétien.

Le premier ministre reprenait les propos de son ministre des Finances, John Manley, qui avait soutenu, vendredi à Montréal, que les délégations du Québec à l'étranger dédoublaient le travail des ambassades et des consulats canadiens. Avant de se plaindre qu'Ottawa ne lui verse pas assez d'argent, Québec devrait songer à économiser en fermant ces bureaux, avait dit M. Manley.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, s'est aussi mêlé du débat, affirmant qu'il avait déjà visité des délégations de la province, dans certains pays, où « le délégué était un ayatollah qui voulait jouer à l'ambassadeur ».

« Les provinces ont le droit (d'ouvrir des

délégations), le Québec le fait beaucoup, il estime qu'il a les moyens de le faire, c'est à lui de gérer son budget, a ajouté M. Dion, à sa sortie des Communes. On espère que, sur le terrain, ces délégations ne font pas de dédoublement inutile avec les ambassades et vont jouer un rôle complémentaire. Beaucoup d'autres provinces préfèrent travailler à l'intérieur des ambassades, parce qu'elles y voient des économies d'échelle. Il y a un débat à faire là-dessus au Québec. »

Le chef du Bloc québécois, Gilles Ducesse, a dénoncé les propos « méprisants » de Jean Chrétien et de ses ministres.

Le réseau des délégations étrangères du

Québec a été mis en place par le gouvernement libéral de Jean Lesage, au début de la Révolution tranquille, a rappelé le leader bloquiste.

« Le Québec est différent, il est une nation et il a des intérêts à défendre qui sont différents de ceux du Canada, a expliqué M. Ducesse. Dénigrer le Québec, rapetisser le Québec, ratatiner le Québec, c'est la carrière de Jean Chrétien. Et Manley et compagnie n'en s'ont que des émules. »

Le Bloc a encore une fois, aux Communes, tenté de faire reconnaître aux libéraux la présence du déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces, devant le consensus qui s'est formé au Québec autour de cette question.

Le neveu de Camille Laurin passe à l'Action démocratique

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le neveu de feu Camille Laurin et ancien candidat présomptif du Parti québécois dans L'Assomption, Philippe Laurin, passe à l'Action démocratique de Mario Dumont. M. Laurin sera candidat à l'investiture adéquate dans Laval-des-Rapides, a appris *La Presse*.

Cette circonscription actuelle-

ment représentée à l'Assemblée nationale par le ministre Serge Ménard présente un profil similaire à sa voisine de Vimont où le vainqueur adéquate, François Gaudreau, a causé la grande surprise des élections complémentaires du 17 juin dernier.

Philippe Laurin était candidat à l'investiture péquiste de L'Assomption depuis longtemps. Il avait d'abord accepté de ne pas se présenter pour laisser la place au ministre non élu, David Levine. À la suite de la décision de M. Levine de se présenter dans Berthier, M. Laurin était de nouveau candidat en mai dernier quand le PQ a annoncé le report de l'assemblée en raison « d'irrégularités » sur la liste des membres inscrits.

Le comité exécutif du PQ dans L'Assomption appuyait d'ailleurs la

candidature de M. Laurin face au député actuel, Jean-Claude Saint-André. Jeune avocat de 32 ans travaillant à la Commission des normes du travail, M. Laurin se dit maintenant « emballé » par l'idée de se présenter pour l'ADQ dans Laval-des-Rapides.

« Une des choses qui m'ont marqué, c'est la sortie de Joseph Facal qui a été rabroué 30 secondes plus tard par le premier ministre », a expliqué M. Laurin par téléphone à *La Presse*.

Ce tournant ne représente toutefois pas la seule déception de Philippe Laurin comme ancien militant péquiste. Il se dit toujours nationaliste, mais il estime que le Parti québécois n'est plus à l'écoute de la population.

« L'ADQ est vraiment collée sur les préoccupations des gens. C'est

plutôt favorable à l'ADQ, soutient-il. C'est un pragmatique. » Pour sa part, il se dit à l'aise avec l'idée adéquate de mettre la priorité sur d'autres problèmes que la question nationale du Québec. Il est persuadé que la population n'a pas les mêmes priorités comptables que le premier ministre Landry.

« Le Parti québécois ne réalise pas qu'il y a des gros problèmes à régler. La souveraineté est là comme idée, mais il y a des choses à faire plus urgentes. Les gens ne veulent pas savoir dans combien de jours on va avoir un référendum, ils veulent savoir dans combien de temps on va régler les problèmes en santé », croit-il.

Silencieux mais présent, Philippe Laurin a participé à son premier rassemblement adéquate au congrès de Drummondville en fin de semaine.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2002-10-09

1^{er} numéro: 971736
25 000 \$ décomposable

2^e numéro: 274373
50 000 \$ décomposable

3^e numéro: 874448
100 000 \$ décomposable

NUMÉROS <<TÉLÉ>>
838191 082373 294507
non décomposable non décomposable non décomposable

649 Tirage du 2002-10-09

12 21 23 26 34 47

Complémentaire: (03)

SÉLECTIONS BONIS*

09	11	14	16	27	38
13	20	24	26	29	46
23	28	34	37	39	43
13	21	27	29	40	47
03	13	16	17	18	35
05	07	08	30	36	37

* Si vous êtes détenteur d'une sélection bonis gagnante (649) vous remportez un lot de 1498 \$ et une participation au tirage en direct au match de la Coupe Grey. Pour être admissible à ce tirage, vous devez réclamer votre lot aux bureaux de Loto-Québec avant 16 h 30 le 15 novembre 2002. Un groupe propriétaire d'une sélection gagnante est considéré comme un seul détenteur.

Quebec 49 Tirage du 2002-10-09

04 14 25 39 42 48

Complémentaire: (21)

PANCO Tirage du 2002-10-09

04 07 16 17 19 21 28 30 34 35
37 38 39 40 44 50 52 55 61 65

Quatrevingt Extra Tirage du 2002-10-09

3 4 NUMÉRO

979 2971 744236

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 509-8100

NOUVEAU CLUB PISCINE SUPER Fitness

OFFRE DE LANCEMENT 24 versements égaux SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT* OU PAYABLE EN OCTOBRE 2003**

APPAREILS POUR LA MAISON

Vélo stationnaire Club Pro CP750

Régulier 299⁹⁹
Rabais de 100⁰⁰
Prix spécial 199⁹⁹

RABAIS DE 100 \$

MEILLEUR BAS PRIX GARANTI

2208 \$ /mois Vélo WYNNÉ 2.1 529⁹⁹

7083 \$ /mois Tapis roulant Paragon II 1699⁹⁹

3083 \$ /mois Tapis roulant PINCOFFS 739⁹⁹

CLUB PISCINE SUPER FITNESS VOUS OFFRE :

- Plus de 60 appareils
- Équipement de première qualité
- Expertise et professionnalisme
- Représentants spécialisés
- Service de livraison et d'installation

16 MAGASINS	BROSSARD 6655, boul. Taschereau (450) 678-5333	GRANBY 980, rue Principale (450) 777-6611	LAVAL / CHOMÉDEY 3615, Autoroute Laval Ouest (450) 973-7733	PIERREFONDS 14920, boul. Pierrefonds (514) 696-2582	REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame (450) 585-0100	ST-EUSTACHE 232, rue Dubois (450) 473-0211	ST-LUC / ST-JEAN 122, rue Moreau (450) 348-4316	TROIS-RIVIÈRES O. 5825, boul. Royal (819) 375-7771
BLAINVILLE 1150, boul. Curé-Labelle (450) 433-7886	GATINEAU 550, boul. La Gappe (819) 568-1491	LAFONTAINE 2391, boul. Labelle (450) 438-3814	LONGUEUIL 500, place Trans-Canada (450) 674-9187	QUÉBEC / VANIER 687, boul. Pierre-Bertrand Sud (418) 687-4270	RIMOUSKI 905, rue Laussanne (418) 723-1892	ST-HYACINTHE 5400, boul. Laurier (450) 774-2301	SOREL / TRACY 206, rue du Collège (450) 561-1033	

* Achat minimum requis de 500 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Le montant de votre achat sera réparti en 24 versements égaux, sans frais ni intérêt débutant le mois suivant de votre achat. ** Achat minimum requis de 500 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Aucun paiement aucun intérêt et aucun frais à payer avant le 1er octobre 2003. Notes : Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Offres en vigueur jusqu'au 23 novembre 2002.

Prête à bondir!

La Tiburon fait des vagues

LOUEZ à partir de
249 \$ *
par mois/48 mois

0 \$

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

DE SÉRIE :

- MOTEUR 2,0 LITRES À DACT
- TRANSMISSION MANUELLE À 5 RAPPORTS
- RADIO STÉRÉO AM/FM/CD ET 6 HAUT-PARLEURS
- GLACES, VERROUILLAGE ET RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS DÉGIVRANTS À COMMANDES ÉLECTRIQUES
- ROUES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM DE 16 PO
- PNEUS RADIAUX DE PERFORMANCE MICHELIN P205/55R-16
- PHARES ANTIBROUILLARDS
- ET BEAUCOUP PLUS!

PDSF 19 995 \$

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GÉNÉRATION TIBURON

0 %

FINANCEMENT À L'ACHAT DISPONIBLE JUSQU'À 36 MOIS



GARANTIE 5 ANS

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / kilométrage illimité) Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photo à titre indicatif seulement. * Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la TIBURON 2003 à partir de 249 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 11 952 \$. Comptant de 1 895 \$, dépôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2003. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 31 octobre 2002.



HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

LES PARTENAIRES HYUNDAI

| MURDOCHVILLE |

Québec saupoudre quelques millions pour garder la ville ouverte

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a officiellement décidé que Murdochville ne devait pas fermer et il saupoudre une douzaine de millions dans la petite localité minière, pour accompagner la population anéantie par la fermeture de la Fonderie Gaspé et pour assurer le maintien des services municipaux.

En annonçant cette décision, à l'issue d'une réunion du cabinet Landry, le ministre des Régions, Rémy Trudel, le ministre de l'Agriculture et des Pêcheries, Maxime Arseneau, et le député de Gaspé, Guy Lelièvre, se sont départis de la responsabilité d'indemniser les travailleurs mis à pied pour la dévaluation de leur maison.

« La compagnie Noranda demeure responsable de toute forme d'indemnités pour ses ex-travailleurs », a affirmé Rémy Trudel, en ajoutant que la compagnie américaine avait fait savoir qu'elle entendait arriver à un règlement dans les meilleurs délais.

Le plan présenté par le gouvernement se veut un ensemble de mesures d'aide et d'accompagnement pour la population de Murdochville. Il se chiffre à 14 millions sur une période de six ans, dont la plus petite part, environ 2 millions, ne concerne pas uniquement la ville minière, mais aussi tout le territoire des MRC Côte-de-Gaspé et Haute-Gaspésie.

Le gouvernement établit donc un certain nombre de mesures qui contribueront, espère-t-il, à relancer la vie économique dans la région immédiate de Murdochville, ce qui commande l'injection de 1,8 million ici et là.

Ainsi, le gouvernement crée un groupe spécial de prospection, qui sera piloté par la Société générale de financement. Il devra identifier et contacter des entreprises susceptibles de s'établir à Murdochville,

et dans l'ensemble du territoire des deux MRC précitées.

Le maire de Murdochville, Marc Minville, s'est dit déçu des mesures annoncées par le gouvernement. Des échos en provenance de cette ville minière indiquaient d'autre part que les commerçants étaient plutôt contents.

Mesures d'accompagnement

Pour inciter les travailleurs à demeurer à Murdochville, les porte-parole du gouvernement proposent des mesures pour venir en aide aux ex-travailleurs de Fonderie Gaspé de moins de 55 ans qui ne sont pas admissibles au régime de retraite de leur employeur.

Le gouvernement Landry répond également à une haute préoccupation chez les élus municipaux qui se demandaient d'où viendrait le manque à gagner de plus d'un million dans le coffre des taxes municipales, après la fin de 2003, alors que Noranda cessera de payer ses taxes. Il assurera donc le soutien à l'équilibre budgétaire de la ville d'ici à 2010, par le versement d'une aide financière maximale d'un million par année.

Conditionnellement à l'acquisition par la municipalité, au coût d'un dollar, des installations de Noranda, afin de constituer les bases d'un parc industriel et d'un incubateur d'entreprises, Québec ver-

ra une somme supplémentaire de 700 000 \$ pour le remboursement de la dette municipale.

« Réponse décevante »

« C'est une réponse décevante », a affirmé la députée de Bonaventure et porte-parole de l'opposition en matière de régions, Nathalie Normandeau. De Rimouski, où elle participe au caucus présessionnel de son parti, elle a indiqué qu'avec sa décision, le gouvernement répond à seulement 35 % de la population en abandonnant le 65 % restant. « Ça a pris des semaines, des mois et la menace d'un recours collectif contre le gouvernement pour faire bouger le ministre des Ré-

gions et le gouvernement. Cependant, la réponse est décevante et incomplète parce que le gouvernement est demeuré complètement silencieux sur l'appel à l'aide qui a été formulé par une très grande majorité de la population », a déclaré la députée.

« Le gouvernement fixe l'objectif de maintenir la ville ouverte et ne met rien de concret sur la table pour l'atteindre. Dans ce contexte, la population a certainement un goût amer dans la bouche parce que la réponse est incomplète », a-t-elle ajouté en promettant qu'un gouvernement libéral serait plus transparent.

Avec la collaboration de Pascale Breton

Savez-vous vraiment où vous allez ?



Quand il s'agit de placement, c'est la direction qui compte.

Avant d'arriver à la sécurité financière, on doit faire face à bien des imprévus. Une chose est certaine cependant : il faut mettre l'accent sur une stratégie de placement à long terme, et TD Waterhouse® peut vous aider à y parvenir. Nous offrons à nos clients des services adaptés à leurs besoins en fait de Conseils de placement, de Planification financière et de Courtage à

escompte*. Alors, que vous vouliez discuter d'une nouvelle planification ou encore créer un programme individualisé, nous possédons les outils, les services de placement et les professionnels d'expérience qui vous mèneront à vos objectifs. C'est clair ! Vous savez très bien où vous voulez aller et, ensemble, nous tracerons le meilleur chemin pour y arriver.

Pour discuter de vos besoins en placement, composez le 1 877 700-2909 ou visitez www.tdwaterhouse.ca/fr

TD Waterhouse

CONSEILS DE PLACEMENT

PLANIFICATION FINANCIÈRE

COURTAGE À ESCOMPTE

*Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada inc., utilisateur autorisé. *Courtage à escompte TD Waterhouse, Planification financière TD Waterhouse et Conseils de placement TD Waterhouse sont des divisions de TD Waterhouse Canada inc. « TD Waterhouse », une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse – membre du FCPE.

L'INSTITUT DE YOGA ET DE MÉDITATION
COURS CONTINUS & ATELIERS DE YOGA
PROGRAMME DE FORMATION ET DE CERTIFICATION DE PROFESSEURS DE YOGA

(514) 843-YOGA(9642)

2003! NISSAN

LOUEZ UNE PATHFINDER POUR AUSSI PEU QUE 399\$ PAR MOIS*

*Sur approbation de crédit. Détails en magasin. Avec acompte. Les images sont à titre d'illustration seulement.

Cité Au Super Centre NISSAN de Montréal
3500 Jean Talon Ouest
(Près de Côte-des-Neiges) Métro Namur
(514) 739-3175

FLOWING LINES
PAR SAUFMANNSUISSE

De notre collection "Flowing Lines"
Croix avec diamants en or jaune 18 ct et platine à partir de 1 650 \$

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX - DEPUIS 1954
2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL
(514) 848-0595
À PALM BEACH, FL. 210 WORTH AVE.
www.kaufmannsuisse.com

Le PLQ critiquera moins et proposera plus

L'équipe de Jean Charest prépare sa rentrée parlementaire

PASCALE BRETON

RIMOUSKI — L'opposition libérale entend y aller de propositions dès la rentrée parlementaire de la semaine prochaine. Elle veut profiter de toutes les occasions, autant à l'Assemblée nationale que sur le terrain, pour faire connaître ses idées.

Les libéraux ont rempli leur mandat de parti d'opposition au cours des quatre dernières années et il est temps de passer à autre chose, affirme le député de Châteauguay, Jean-Marc Fournier, en soulignant que l'Assemblée nationale sera un forum comme un autre pour le Parti libéral du Québec.

« Nous sommes à une étape où les électeurs veulent des proposi-

tions. Maintenant, il y aura une « mineure en opposition » de critiques et une « majeure en opposition » de propositions. Nous allons profiter de toutes les motions, toutes les interpellations, toutes les périodes de questions pour mettre en valeur ce que nous proposons. »

Les députés du PLQ clôtureront aujourd'hui un caucus de deux jours tenu à Rimouski en prévision de la rentrée. Au cours de rencontres tenues à huis clos, les députés ont discuté des travaux parlementaires à l'ordre du jour cet automne, mais surtout, ils ont convenu de la stratégie à adopter pour cette année qui s'annonce préélectorale.

Il faut d'ailleurs s'attendre à ce que plusieurs banquettes de l'Assemblée nationale soient désertées cette session. « Nous sommes déjà

en campagne électorale pour défendre notre plateforme, l'expliquer aux gens et s'assurer qu'on voit bien la différence », lance d'ailleurs la porte-parole du PLQ en matière de finances, Monique Jérôme-Forget.

Les libéraux vont former de petites équipes de deux ou trois députés qui sillonneront les régions de la province, leur programme à la main. Au menu, les priorités du PLQ en matière de santé, d'économie, d'éducation, de famille et de régions, promet le député de Kamouraska-Témiscouata, Claude Béchar. « Nous sommes dans une période unique. On nous dit être à 300 jours des élections, alors nous avons fait le pari de déposer notre programme et d'en parler. Les Québécois sont prêts à entendre parler

d'enjeux important pour eux, ils sont prêts à savoir ce qui va se passer. Tout le monde s'entend pour dire que la prochaine élection va mener vers des changements majeurs au Québec. Le temps qu'on a présentement n'est pas de trop pour expliquer ce qu'on veut faire comme changement », déclare M. Béchar au sujet de la stratégie libérale des prochaines semaines.

Porte-parole en matière de santé, Jean-Marc Fournier déléguera certaines interventions en Chambre à ses collègues pour aller lui aussi sur le terrain, rencontrer les Québécois. « Il y a des explications à donner », affirme-t-il en indiquant que sa formation politique va miser sur la pédagogie pour présenter son programme, mais aussi expliquer celui de ses adversaires. « Le

PQ dit qu'il ne mettra pas un sou de plus dans la santé, l'ADQ dit que le financement va venir de la poche des individus qui ont de l'argent et pour nous, la priorité est de reconnaître que la santé est la plus grande mesure de justice sociale. »

En ce qui concerne les travaux législatifs, c'est un menu minceur qui s'offre aux parlementaires cet automne. Le projet de loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale est l'un des dossiers majeurs tandis qu'un projet de loi sur la réorganisation du travail des médecins est également attendu de la part du ministre de la Santé, François Legault.

Les libéraux s'attendent cependant à devoir partager le temps de glace avec l'Action démocratique du Québec. Alors que la formation politique a compté un seul député pendant huit ans, ils sont maintenant cinq à se présenter sur le parquet de l'Assemblée nationale et à réclamer davantage de temps de parole, notamment lors de la période de questions. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu entre l'ADQ et la présidente de l'Assemblée nationale, Louise Harel. Cette dernière devrait rendre sa décision bientôt.

Le leader de l'opposition, Pierre Paradis, n'y voit aucun inconvénient, en autant que ce soit fait de façon équitable. « Il y a déjà eu des précédents dans ce domaine, a-t-il rappelé. Nous voulons que les débats aient lieu, que chacun occupe la place qui lui est due et qui est convenue suivant les dispositions de l'Assemblée nationale. (...) Objectivement, si vous partagez votre temps, il en reste un peu moins, mais quand c'est partagé équitablement, il en reste suffisamment. »



Photothèque La Presse
Monique Jérôme-Forget

Détendez-vous et ÉCONOMISEZ SUR TOUTE LA LIGNE

Aller simple de
MONTREAL*
Toronto 66\$
Ottawa 27\$
Québec 36\$

* Tarif du trajet aller en classe économique, conditionnel à l'achat d'un aller-retour 10 jours à l'avance. Nombre de places limité. Certaines conditions s'appliquent, ainsi que des frais en cas d'échange ou d'annulation. Seules les taxes s'ajoutent. Tarifs et conditions sujets à changement sans préavis.



Découvrez les multiples avantages de voyager avec VIA : • Spacieux fauteuils inclinables • Du confort pour travailler ou se détendre • Nombreux départs • Meilleur temps : quatre heures (Montréal - Toronto) • Liaison directe au centre-ville.

LES GENS QUI VOUS TRANSPORTENT

www.viarail.ca



Réservez en ligne à www.viarail.ca Appelez votre agent de voyages ou VIA Rail Canada à 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245), 1 800 268-9503 (malentendant)

* Marque de commerce utilisée et propriété de VIA Rail Canada Inc.

Vente
Liquidation
d'automne

25% à 70%
de rabais sur :

MARBRE • GRANIT • CÉRAMIQUE • ARDOISE

Ciot

9151, boul. St-Laurent
(au nord du boul. Métropolitain)
Tél. : (514) 382-7330

Profitez aussi de nos prix spéciaux sur les accessoires de salle de bains.

Vêtements sports décontractés pour elle et lui

Nouvelle collection d'automne

Plus de 40 marques comprenant

Foxcroft Blouses
Jax * Jones Sport
Jeanne Pierre
Aston Knits
Bianca Nygard
Steilmann
Liz Claiborne
Tabi
Marlboro Classics
Polo* Viyella



422, Main Road, Hudson
(450) 458-5222

Autoroute 40 sortie 26 • Prendre Aut. 342 O. sur 4 km jusqu'au chemin Cameron
Tourner à droite jusqu'à Main Road
Lun. au vend. 10 h à 18 h • Sam. 10 h à 17 h • Dim. 12 h à 17 h



Australian Outback



décor2002
du 14 octobre au 3 novembre

SEPT CONDOMINIUMS
DE RÊVE À VISITER

Des condominiums luxueux décorés par douze designers montréalais de grand talent, sur un site exceptionnel au bord du fleuve avec des vues spectaculaires.

Soirée d'ouverture SOTO VOCE
14 octobre, à 17 h

Soirée d'ouverture : 125\$
Visite des condominiums : 20\$
Du 15 octobre au 3 novembre
mardi au dimanche de 11h à 17h,
jeudi de 11h à 20h

Une collecte de fonds pour
l'Orchestre symphonique de Montréal
organisée par le Comité des bénévoles de l'OSM

Sous la présidence d'honneur de
Dominique Michel et
Philippe Dagenais

Les Sommets sur le fleuve, île des Sœurs
100 boul. Les Sommets

RENSEIGNEMENTS : (514) 840-7413





EXPRESS INTERNATIONAL

Pakistan | Jour de scrutin

PLUS DE 70 millions de Pakistanais sont convoqués aujourd'hui pour des élections législatives, les premières depuis le coup d'État du général Pervez Musharraf en octobre 1999. Les dernières législatives avaient eu lieu en 1997 et la participation avait été de l'ordre de 36 %. Pour Musharraf et l'appareil d'État, l'objectif est de constituer un Parlement à sa solde, d'où sortira le futur premier ministre du pays. — *d'après AFP*

Palestine | Malgré les critiques

DEUX PALESTINIENS ont été tués et une trentaine blessés, dont quatre écoliers, hier dans la bande de Gaza par l'armée israélienne qui a multiplié ses opérations malgré les critiques américaines. Un Israélien grièvement blessé mardi dans une attaque palestinienne au sud de Hébron en Cisjordanie a succombé. — *d'après AFP*

Maroc | Driss Jettou

LE ROI DU Maroc, Mohammed VI, a nommé Driss Jettou, 57 ans, actuel ministre de l'Intérieur, au poste de premier ministre. Il remplacera Abderrahmane Youssoufi, chef de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et premier ministre depuis 1998. Les élections législatives du 27 septembre ont confirmé l'USFP dans son rôle de première formation politique marocaine et ont été marquées par la percée des islamistes du Parti justice et développement, arrivé troisième. — *d'après AFP*

Francophonie | Première

LE PRÉSIDENT Abdelaziz Bouteflika assistera à l'ouverture du 9^e Sommet de la francophonie, le 18 octobre à Beyrouth, une première pour un chef d'État algérien, a-t-on appris hier. L'Algérie, l'un des pays francophones les plus importants, s'est tenue à l'écart de l'organisation depuis son indépendance en 1962. Le FLN avait fait voter une loi sur la généralisation de la langue arabe dans tous les domaines. — *d'après AFP*

Côte d'Ivoire: les mutins refusent de déposer les armes

d'après AFP

BOUAKÉ — Les militaires rebelles qui contrôlent toujours Bouaké, deuxième ville de Côte d'Ivoire, ont exprimé hier leur défiance envers le pouvoir, après avoir rejeté l'appel du président ivoirien, Laurent Gbagbo, qui s'est dit prêt à négocier à la condition impérative que les mutins déposent les armes.

Un porte-parole des mutins, l'adjudant Tuho Fozzié, a toutefois affirmé qu'ils restaient « ouverts au dialogue », dans une déclaration à Bouaké, ville du centre du pays qui était calme hier.

« Nous refusons de déposer les armes parce que nous n'avons aucune confiance dans ce qu'il (Gbagbo) dit. Ce n'est que parce qu'il a échoué à reprendre Bouaké qu'il parle maintenant de négocier », a déclaré Fozzié, chef des mutins de Bouaké.

« Non seulement nous n'allons pas déposer les armes, mais nous allons attaquer, conformément à notre plan déjà arrêté », a menacé « l'adjudant-chef » Massemba Koné, chef des mutins de Korhogo, ville tenue par les militaires rebelles depuis le 19 septembre comme Bouaké.

« Nous allons rapidement prendre Yamoussoukro (capitale administrative, dans le centre du pays). À ce moment-là, Gbagbo comprendra », a-t-il ajouté, précisant être prêt à discuter, mais prévenant : « Nous serons sur nos gardes, parce que M. Gbagbo a voulu nous piéger. »

Dans un discours radiotélévisé à la nation mardi soir, Gbagbo avait demandé aux rebelles de « déposer les armes » avant d'engager des négociations pour un cessez-le-feu.

Il avait également reconnu implicitement que ses troupes n'avaient pas repris Bouaké (400 km au nord d'Abidjan), où d'intenses combats se sont déroulés les 6 et 7 octobre.



Photo REUTERS

Les affrontements entre les militaires rebelles et les troupes loyalistes ont dévasté ce bidonville près d'Abidjan en Côte d'Ivoire.

« Nous avons gagné la bataille de Bouaké et il y a de lourdes pertes dans le camp de l'ennemi », a de son côté affirmé Messamba Koné hier soir à Korhogo.

Au moins 12 personnes, civils et militaires, ont été tuées et une soixantaine blessées dans ces combats, selon des sources concordantes mardi soir mais aucun bilan des pertes dans les rangs loyalistes n'était disponible hier.

Selon Gbagbo et Fozzié, de nouveaux contacts ont été établis avec les médiateurs ouest-africains, après le refus dimanche du gouvernement ivoirien de signer le cessez-le-feu.

La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a assuré hier qu'elle n'abandonnerait pas la re-

cherche de la paix en Côte d'Ivoire, où elle a entrepris une médiation pour résoudre la crise déclenchée par le soulèvement militaire du 19 septembre.

Le secrétaire exécutif de la CEDEAO, Mohammed Ibn Chambas, est revenu hier à Abuja de Dakar, où il a rendu compte au président de l'organisation, le président sénégalais Abdoulaye Wade, des derniers développements de la médiation.

Le secrétaire d'État adjoint américain pour les Affaires africaines, Walter Kansteiner, a exhorté hier le président Gbagbo, qu'il a rencontré à Abidjan, à adopter une « ligne très tolérante » pour trouver une solution pacifique à la crise.

Compaq | affaires

VALEUR ASSURÉE. SANS TARDER.



L'ordinateur de bureau Evo D300v

729 \$

Location : 26 \$/mois¹

Processeur Intel® Celeron® à 1,4 GHz
Unité de disque dur de 20 Go
Mémoire SDRAM de 128 Mo
Unité CD-ROM 48X
Contrôleur graphique Intel 3D Direct AGP intégré
Carte réseau Intel Pro 100 VE intégrée
Microsoft® Windows® XP Édition familiale
Garantie limitée d'un an

Prolongez la garantie à trois ans pour 144 \$

Passez à Microsoft® Windows® XP Professionnel pour 100 \$

Passez au processeur Intel® Pentium® 4 à 1,7 GHz

et à Microsoft® Windows® XP Professionnel pour 300 \$.

Passez au processeur Intel® Pentium® 4 à 1,8 GHz

et à Microsoft® Windows® XP Professionnel pour 370 \$.



L'ordinateur de bureau Evo D310

1 229 \$

Location : 43 \$/mois¹

Processeur Intel® Pentium® 4 à 1,8 GHz
Unité de disque dur Ultra ATA de 40 Go
Mémoire SDRAM de 256 Mo DDR
Unité CD-ROM 48X
Contrôleur graphique Intel 4X Extreme AGP
Carte réseau Intel Pro 100 VE intégrée
Connecteurs d'E/S audio et USB à l'avant
Microsoft® Windows® XP Professionnel
Garantie limitée d'un an

Prolongez la garantie à trois ans pour 144 \$

Passez au processeur Intel® Pentium® 4 à 2 GHz

et à Microsoft® Windows® XP Édition PME pour 170 \$.

Prolongez la garantie à trois ans avec service sur

place le jour ouvrable suivant pour 144 \$.



Le bloc-notes Compaq Evo N1000v

2 399 \$

Location : 85 \$/mois¹

Processeur Intel® Pentium® 4 à 2 GHz
Écran XGA TFT de 35,56 cm (14 po)
Unité de disque dur SMART de 20 Go
Mémoire SDRAM de 256 Mo DDR
Unité DVD-ROM 8X
Contrôleur graphique ATI Mobility Radeon 7500
Carte réseau 10/100 et modem 56K V.92 intégrés
Microsoft® Windows® XP Professionnel
Garantie limitée d'un an

Prolongez la garantie à trois ans pour 144 \$



Le bloc-notes Compaq Evo N800v

2 649 \$

Location : 93 \$/mois¹

Processeur Intel® Pentium® 4 – M à 1,7 GHz
Écran XGA TFT de 38,1 cm (15 po)
Mémoire SDRAM de 256 Mo DDR
Unité DVD-ROM 8X
Unité de disque dur SMART de 30 Go
Contrôleur graphique ATI Mobility Radeon 7500
Carte réseau 10/100 et modem 56K V.92 intégrés
Microsoft® Windows® XP Professionnel
Garantie limitée d'un an

Prolongez la garantie à trois ans pour 144 \$

Achetez certains ordinateurs de bureau ou blocs-notes Evo avant le 31 octobre 2002 et vous obtiendrez GRATUITEMENT la livraison par messagerie*. Téléphonnez dès aujourd'hui pour faire part de vos besoins informatiques à nos préposés au service à la clientèle renseignés. Faites votre choix parmi nos produits Compaq Evo puissants et axés sur la valeur, intégrant les processeurs Intel®, configurés pour assurer une combinaison optimale de performance et de prix. Faites votre achat dès aujourd'hui et vous obtiendrez les solutions dont vous avez besoin pour gérer votre entreprise à votre façon.



Achetez en ligne à l'adresse hp.ca/affaires
Composez le 1 866 647-3651

Les PC Compaq utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

COMPAQ

offert par hp

©2002 Hewlett-Packard (Canada) Cie. Tous droits réservés. Compaq, le logo Compaq logo et Evo sont des marques de commerce de Compaq Information Technologies Group, L.P. (une entreprise HP). HP est une marque de commerce de Hewlett-Packard Company. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis, au Canada et (ou) dans d'autres pays. Intel, le logo Intel Inside, Celeron et Pentium sont des marques déposées de Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. Offre valide seulement sur les achats effectués entre le 8 et le 31 octobre 2002 inclusivement. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. La valeur des rabais indiqués est fondée sur les prix courants affichés sur le site Web de Compaq. Les revendeurs agréés de Compaq peuvent vendre à un prix moindre. Taxes et transport en sus. Offre nulle là où la loi l'interdit. En vigueur au Canada seulement. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Compaq se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce programme en tout temps, sans préavis. Quantité limitée. Maximum de 25 unités par client. *La livraison dans certaines régions, notamment les Territoires du Nord-Ouest, nécessite un délai supplémentaire. Les produits sont livrés dans les plus brefs délais, selon leur disponibilité. Vous devez fournir une adresse réelle; les produits ne peuvent être livrés à une boîte postale. Compaq Canada peut livrer uniquement à des adresses à l'intérieur du Canada. Tous les envois sont assurés sans frais supplémentaires. Compaq ne se tient pas responsable des retards causés par des événements hors de son contrôle. Le prix de location est fondé sur un contrat de 36 mois. Location par l'entremise de la Société des Services financiers Compaq Canada aux clients commerciaux admissibles (et non à des fins personnelles, familiales, domestiques ou agricoles), sur approbation de crédit. La première et la dernière mensualité sont payables d'avance, taxes applicables en sus. Le montant minimum de location d'équipement Compaq doit être de 500 \$ pour être admissible à cette offre. Le prix de location réel est fondé sur le prix pratiqué par Compaq Canada ou le revendeur; il est conditionnel à la disponibilité, à l'approbation de crédit et à l'exécution des documents de financement standard. Option d'achat à la juste valeur marchande à la fin du contrat de location. Les modalités du contrat sont sujettes à changement sans préavis. L'offre de financement porte sur des produits Compaq spécifiques. L'offre de financement porte sur des produits Compaq spécifiques. Pour voir les autres offres ou pour obtenir de plus amples renseignements ainsi que les prix courants, veuillez consulter le site Web hp.ca/affaires. Les heures ouvrables du centre d'appels sont de lundi au vendredi de 8 h à 20 h 30 HNE. Le magasin en ligne est ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

La Presse

10 octobre 2002

Page A11 manquante

La visite royale, comme un reflet des deux solitudes

ANDRÉ DUCHESNE

SI CE N'EST des réactions, prévisibles, de certains groupes nationalistes francophones, l'actuelle visite de la reine Élisabeth II au pays passerait quasiment inaperçue au Québec alors qu'elle suscite engouement, voire passion, au Canada anglais.

« C'est encore une fois les deux solitudes. Il n'y a pas de proximité culturelle entre le Québec et la

royauté britannique », estime Antoine Char, professeur de journalisme à l'Université du Québec à Montréal.

Il n'est pas surpris de voir que la visite royale de 12 jours, orchestrée dans le cadre du jubilé, n'est pas l'objet d'une importante couverture dans les médias québécois.

« La reine ne fait pas vendre de copies. Même à l'époque de Lady Di, la royauté ne faisait pas vibrer l'ami lecteur et les salles de nouvel-

Pourtant, l'arrivée de Sa Majesté en sol canadien a été précédée d'un battage publicitaire suffisamment intense pour faire sourciller, voire agacer, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Guy Bouthillier.

« Cette visite a lieu après un été où l'on parlait d'elle tous les jours, ne serait-ce que par les publicités de la Monnaie royale. M^{me} Copps (la ministre du Patrimoine) a beaucoup de sous et elle a mis le paquet. »

Le président du mouvement Impératif français, Jean-Pierre Perreault, réclame quant à lui que Sa Majesté profite de son passage demain et samedi au Nouveau-Brunswick pour présenter ses excuses pour la déportation des Acadiens de 1755 qu'il qualifie d'« épuration ethnique sans précédent ». « Les Acadiens portent en eux une blessure profonde qu'elle ne peut ignorer », déclare-t-il.

À *L'Acadie nouvelle*, seul quotidien francophone des Maritimes, le rédacteur en chef, Bruno Godin, nuance. Selon lui, les Acadiens, habitués au silence de la Couronne sur le chapitre le plus sombre de leur histoire, ne s'attendent pas à des miracles. « Des excuses seraient les bienvenues, mais le soleil va encore se lever dimanche matin si elle ne l'a pas fait à l'occasion de sa visite à Moncton et Dieppe », dit-il.

Visites mouvementées

Selon le site Internet du ministère canadien du Patrimoine, la reine en est à son 20^e voyage officiel au pays. Son dernier passage officiel au Québec date de 1987 alors qu'elle s'était rendue à Silery, Cap-Tourmente, La Pocatière et Rivière-du-Loup.

Outre ses présences (pas toujours bien vues) à l'Expo 67 et aux Jeux olympiques de 1976, son précédent voyage officiel avait eu lieu en 1964, année du « Samedi de la matraque » où une manifestation de militants nationalistes et antimonarchistes avait été sévèrement réprimée à Québec.

Pour certains, ces passages mou-


vementés dans la province expliquent en partie que l'itinéraire de la visite du jubilé ne compte pas d'étape au Québec, si ce n'est une réception offerte dimanche soir par le gouvernement canadien à Gatineau. D'autres raisons s'ajoutent, notamment le fait que le gouvernement québécois n'a pas manifesté son intérêt à participer aux célébrations et l'indifférence de la population.

Analyste des émissions spéciales consacrées aux activités officielles de la reine de passage au Canada, le journaliste Marc Laurendeau, de Radio-Canada, ne croit pas que sa venue au Québec soulèverait autant de passions que dans les années 1960, époque où l'émergence du nationalisme s'exprimait par une opposition systématique à tout symbole de la monarchie. « Nous sommes passés d'une irritation extrême à une tolérance amusée. »

« Sa visite n'intéresse personne, tranche de son côté Guy Larocque, analyste à la maison de sondage SOM. Regardez les déclarations du vice-premier ministre canadien John Manley (en faveur d'une rupture des Canadiens avec la monarchie britannique); il n'y a rien eu dans nos journaux là-dessus. » Dans les médias anglophones, ce fut une tout autre histoire. Les propos de Manley ont fait les manchettes et suscité maintes lettres ouvertes et éditoriaux.

cyberpresse.ca Suivez la tournée de la reine Élisabeth au Canada à

www.cyberpresse.ca/reine



UNE MAIN TENDUE PEUT PRÉVENIR LE SUICIDE

Les soins et le traitement peuvent sauver des vies


SEMAINE DE SENSIBILISATION AUX MALADIES MENTALES 6-12 OCTOBRE 2002

Pour savoir comment contribuer, visitez le site Web www.cpa-apc.org

Illustration : Tracy Carefoot

Canadian Association of Psychiatrists Association des psychiatres du Canada

Nous remercions Académie canadienne d'épidémiologie psychiatrique; Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale; L'Association canadienne pour la prévention du suicide; L'Association canadienne des ergothérapeutes; Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux; Fédération canadienne des infirmières et infirmiers en santé mentale; Réseau canadien de la santé; Association médicale canadienne; L'Association canadienne pour la santé mentale; Fondation canadienne de la recherche en psychiatrie; Société canadienne de psychologie; La Société pour les troubles de l'humeur du Canada; Réseau national pour la santé mentale; L'Association autochtone de la santé mentale du Canada; Société canadienne de schizophrénie; Le Collège des médecins de famille du Canada; Banque Scotia; Organon Canada Liée. (donneur d'argent); Eli Lilly Canada Inc. (donneur d'argent) et Wyeth-Ayerst Canada Inc. (donneur d'or).



Partagez vos économies

Du vendredi 11 au lundi 14 octobre

ÉCONOMISEZ 10 %

SUR TOUT ACHAT DE 100 \$ ET PLUS

18+

La modération a bien meilleur goût.

EducValcool

SAQ

Offre disponible dans WWW.SAQ.COM

Interac VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS

18 ans et plus. Titulaires de permis et agences de la SAQ exclus. Offre également disponible dans les Comptoirs Vin en vrac. Achats non cumulatifs. Cette promotion est applicable à tous les achats à l'exception des chèques-cadeaux SAQ.

Forum

Vatican II n'est pas terminé

Soudain, au début des années 60, on pressentait que tout devenait possible



GILLES ROUTHIER
L'auteur est professeur à la faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, à Québec.

EN RAISON d'une coïncidence des calendriers, Vatican II connaît au Québec un avènement parallèle à la Révolution tranquille. Annoncé par Jean XXIII en janvier 1959, année du décès de Maurice Duplessis et du célèbre « Désormais !... » de Paul Sauvé, Vatican II survient comme une surprise et crée, dans l'Église catholique, une ouverture semblable à celle ressentie dans la société québécoise au moment où le jeu politique s'ouvre à nouveau.

Soudain, on pressent que tout devient possible et de folles espérances s'expriment. Si, sur le fait, les évêques demeurent interloqués, ne sachant pas trop ce qu'ils peuvent attendre de ce concile dont l'orientation tarde à se préciser, les journaux libéraux et les laïques d'avant-garde, ceux de l'Action catholique surtout, entrent dans la brèche qui vient de s'ouvrir, aussi inattendue qu'inespérée. Aussi, si certains journaux demeurent timides (*L'Action catholique* en particulier), d'autres (*La Presse*, *Le Soleil*, *La Tribune* surtout) jouent à fond le concile, s'en servant même comme visa idéologique pour légitimer le programme de réforme mis alors en avant au Québec.

Ainsi, le concile devint, avant même son ouverture en octobre 1962 qui coïncide avec la campagne électorale qui porte au pouvoir pour une deuxième fois l'équipe de Jean Lesage, un symbole de changement et de réformes. Cette première perception lui collera à la peau, si bien que, du concile on retiendra surtout les réformes institutionnelles, la réforme liturgique au premier chef. On dira que le concile marque une rupture avec le passé.

Système de gouvernement

Il n'est pas simple de ramener le concile Vatican II à quelques éléments. Disons, pour ne considérer que l'événement, que le concile modifie le système de gouvernement de l'Église catholique. D'une part, les décisions ne sont pas prises de manière solitaire, à Rome, par le pape, et l'Église n'apparaît plus dirigée par la seule curie romaine. Avec le concile, pendant quatre ans, l'orbis (le monde) envahit l'urbis (la ville de Rome) et les décisions qui orienteront l'Église catholique sont prises collectivement. Cela inverse une dynamique séculaire de gouvernement. Réunis à Rome, les évêques débattent de diverses questions et, le moins qu'on puisse dire, c'est que les discussions sont animées et franches. Le charme est rompu. On découvre que, dans l'Église, les opinions divergent et qu'il y a de la place pour le débat. Le concile libère la parole.

Cela est vrai aussi au Québec où, au cours de la phase préparatoire du concile, les « insolences » du Frère Untel et la publication des abbés Dion et O'Neill sur les chrétiens et les élections illustrent cette liberté de parole reconquise. Sous l'impulsion des mouvements d'Action catholique, les évêques, avant de se rendre à Rome pour participer au concile, consultent leurs fidèles (laïcs, prêtres, religieux et religieuses). Il s'agit là d'un fait exceptionnel, au regard de ce qui se passe dans d'autres pays. On voit, à travers ces consultations, les aspirations au renouveau qui traversaient déjà l'Église catholique du Québec avant même l'ouverture de Vatican II. Comme l'écrivait à l'époque un journaliste étranger, l'Église du Québec connaît son printemps. Désormais, il n'y aura plus l'Église, que le concile définit comme le peuple de Dieu, sans la

participation active des laïcs.

Universalité

À Vatican II, l'Église ne retrouve pas seulement sa liberté de parole, mais elle prend aussi conscience de son universalité. Les 3000 évêques qui composent cette assemblée, bien plus nombreuse que l'Assemblée générale des Nations unies, viennent des quatre coins du monde. L'Église n'est plus seulement occidentale. En son sein, s'y mêlent des Africains, des Orientaux, des Américains du sud et du nord, etc. Le fait des cultures s'impose et, pour la première fois, un concile fera un exposé sur les cultures et leur rapport avec la foi chrétienne. On a conscience que le christianisme ne peut plus s'exprimer sous le mode d'un libellé unique et que la catholicité de l'Église impose le développement de traditions spirituelles, liturgiques, théo-

logiques et disciplinaires propres si l'on veut que le catholicisme soit à l'aise dans toutes les cultures et ne se sente étranger dans aucun groupe humain.

Du coup, se posait à nouveau frais la question de l'unité de ce catholicisme capable de parler toutes les langues, conscience qui se traduisait, au plan symbolique, par l'abandon du latin. On a voulu alors approcher ce problème en mettant en avant l'idée de la collégialité des évêques ce qui impliquait du coup — sans y renoncer — un réexamen du mode d'exercice de la primauté du pape.

Vatican II, qui n'a prononcé aucune condamnation représente, pour l'Église catholique, un effort pour entrer en dialogue avec les diverses composantes du monde contemporain ou une tentative pour jeter des ponts en direction de plusieurs groupes. Le dialogue oc-

cuménique avec les chrétiens des autres traditions chrétiennes est au cœur de son programme et marquera l'entrée de l'Église catholique dans le mouvement œcuménique. Pour la première fois, un concile votera un document sur les religions non-chrétiennes, ce qui amorcera de manière décisive le dialogue interreligieux. Ce dialogue, elle veut aussi le mener avec toutes les personnes de bonne volonté et avec toute la famille humaine dont elle se sait solidaire des joies et des espoirs, des tristesses et des angoisses. L'Église catholique choisit alors de faire route avec cette humanité en pleine mutation.

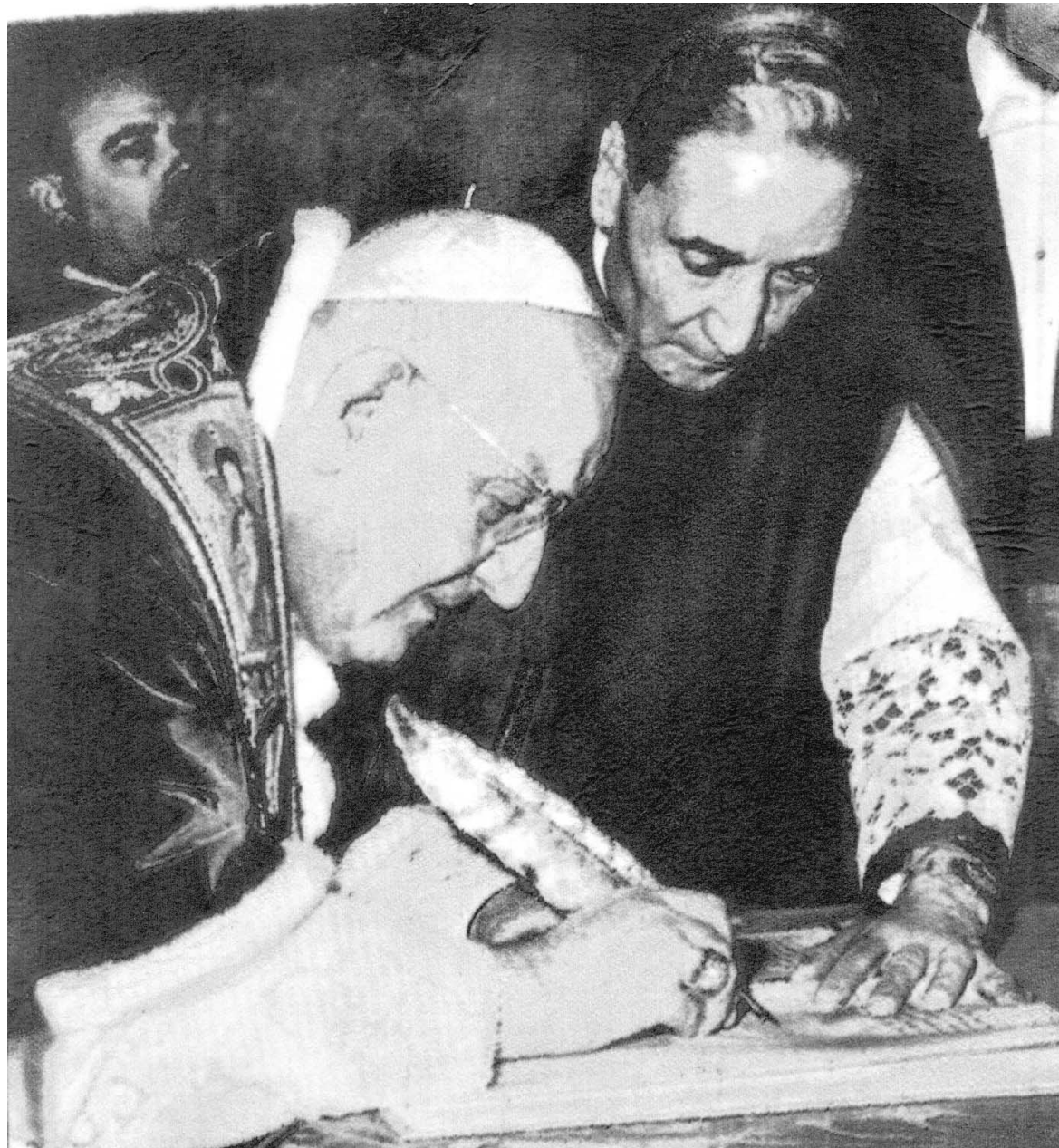
Le monde a bien changé

Depuis Vatican II, le monde a bien changé. Quelques années après sa clôture, à partir de la côte Ouest des États-Unis, les campus des universités sont occupés. La *beat generation* descend dans la rue pour protester contre la guerre au Vietnam et mène la lutte pour la reconnaissance des Noirs aux États-Unis. Chez nous, c'est Expo 67 alors que la violence éclate à Paris, en mai 1968. L'Occident entre dans une période de mutation d'une grande ampleur. Une révolution culturelle qui double ici notre Révolution tranquille encore inachevée. Cela, les pères du concile ne l'ont pas vu venir.

Devant ces faits, certains ont pris peur et ont souhaité calmer l'effervescence qui traversait l'Église, mettant leurs efforts à bloquer les réformes entreprises. Malgré tout, on avançait, sur tous les grands chantiers ouverts par le concile, avec des résultats contrastés. En 1965, on disait : « Le concile finit ; le concile commence ! » Il n'est probablement pas encore fini et, commencé dans l'espoir, il risque d'être piégé par la peur ou la désillusion. S'il n'est pas fini, c'est qu'il nous concerne encore aujourd'hui et que nous devons être les acteurs de sa réception, ce qui commande courage et détermination.

Quarante ans nous séparent de Vatican II. Dans les représentations populaires, 40 ans, c'est l'âge des ébranlements et des remises en question, moment où les individus, pressés par un certain sentiment d'urgence, font un exercice de lucidité et réévaluent leurs priorités. Quarante ans après Vatican II, pour l'Église catholique, c'est aussi l'heure des choix.

En un certain sens, Vatican II était un acte de foi, un pari qui ne pouvait s'appuyer que sur une confiance fondamentale. Après tout, ce n'est pas si souvent qu'une institution risque de se remettre en question et de vouloir entreprendre sa propre réforme. Le pari était audacieux. Il ne s'agit pas simplement aujourd'hui d'avoir le courage de tenir bon quand d'autres désespèrent ou se découragent ; ni non plus d'être possédé par la peur et de revenir à la citadelle qui protégerait l'Église de tous les vents. Il s'agit d'avoir la foi et de repartir à nouveau au large. Après tout, n'est-ce pas là l'attitude qui convient le mieux à des chrétiens ?



Le 25 décembre 1961, le pape Jean XXIII signait une bulle papale proclamant la tenue d'un concile pour l'année suivante.

PHOTOTHÈQUE, La Presse

« En un certain sens, Vatican II fut un acte de foi, un pari qui ne pouvait s'appuyer que sur une confiance fondamentale. »

RÉPLIQUE

Les policiers ne s'opposent pas à l'ADQ



GEORGES PAINCHAUD
L'auteur est président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal. Il répond ici à l'éditorial d'André Pratte, hier, intitulé « L'imprudance de Painchaud ».

M. Pratte,

IL FAUT FAIRE attention à ce que l'on couche sur une feuille, au même titre qu'il faut se montrer prudent face à ce que l'on déclare à haute voix... Dans les deux cas, l'interprétation que l'on peut en faire va, parfois, au-delà de nos intentions.

La Fraternité des policiers et policières de Montréal n'est pas contre l'ADQ, pas plus qu'elle n'est contre le Parti libéral de M. Charest, même si nous opposons farouchement à la nouvelle disposition, ni contre le PQ de M. Landry, même si la loi sur la police nous reste toujours dans la gorge.

Nous ne croyons pas que « voter ADQ, c'est voter pour le désor-

dre » ; par contre, à titre d'organisation syndicale, il nous est difficile de ne pas être inquiets face à des propos portant sur la remise en question du principe de l'ancienneté, et ce, même si M. Dumont parlait de la fonction publique provinciale et non municipale, du moins pas encore !

C'est pourquoi nous avons décidé de rappeler aux policières et aux policiers de Montréal, mais également du Québec, qu'ils sont, avant tout, des citoyens à part entière de cette société québécoise, et, qu'à titre de citoyens responsables, ils ont, depuis 1997, le droit de s'impliquer, en vertu des Chartes, au sein du monde politique.

Les syndicats, qu'ils soient policiers ou autres, font, depuis toujours de la politique. Représentations en commission parlementaire, manifestations publiques, déclarations en faveur ou non d'un parti ou d'un candidat, ou même lors des négociations pour le renouvellement d'une convention collective, ce sont des actions politiques.

Les policiers du Québec sont des professionnels. Laisser entendre qu'ils se rangeraient contre un gouvernement dont ils n'aimeraient pas les lois serait froter l'insulte et



« Les policières et les policiers de Montréal, mais également du Québec, sont, avant tout, des citoyens à part entière de la société québécoise », rappelle le président de la Fraternité.

le mépris. Beaucoup de lois du présent gouvernement ne nous plai-

sent pas, dont, entre autres, la Loi sur la police et sa tolérance zéro et,

pour certains, la nouvelle carte policière. Mais a-t-on vu une dissidence publique de la part des policiers, a-t-on assisté à un refus des policiers d'appliquer les lois. NON, car nous sommes là pour servir la société civile et pour protéger le citoyen.

N'ayez crainte, les « puissants » syndicats policiers, comme certains s'amuse à nous qualifier, ne veulent pas se poser comme un 5^e pouvoir. Nous encourageons nos membres à s'intéresser à la politique et à prendre leur carte de l'ADQ, du PQ ou du PLQ. Là n'est pas la question. Francis Bacon affirmait que le « vrai pouvoir, c'est la connaissance », c'est le défi que nous proposons à l'ensemble de la société québécoise. L'implication politique des policiers ne pourra qu'apporter un atout de plus à la démocratie, et, du même coup, enrichira la mosaïque politique québécoise. Nous ne parlons pas ici d'imprudance, M. Pratte, mais bien d'audace !

La Fraternité des policiers et policières de Montréal représente les 4200 policières et policiers qui assurent la sécurité de l'ensemble des citoyennes et citoyens de l'île de Montréal, ainsi que plus de 4000 policiers retraités.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

La guignolée fiscale



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Le Conseil du patronat du Québec a fait oeuvre utile au Forum sur le déséquilibre fiscal. Son intervention a permis d'insuffler un peu de raison dans cette guignolée au sommet, où chacun y allait de sa chanson dénonçant l'avarice supposée du gouvernement canadien.

Plusieurs études ont montré qu'à moyen et long terme, l'évolution des revenus et des dépenses du fédéral lui apporteront d'importants surplus budgétaires. À l'opposé, les gouvernements provinciaux, en raison de l'explosion des dépenses de santé, auront peine à préserver l'équilibre budgétaire. En commandant une étude sur la question (le rapport Séguin), le gouvernement Landry a permis aux Québécois de prendre conscience de l'importance du problème, et d'en comprendre les tenants et aboutissants. Depuis, cependant, le PQ dérape en laissant entendre que le déséquilibre fiscal est la source de tous problèmes de l'État québécois. Que, si ce n'était de l'obstination du gouvernement Chrétien, Ottawa pourrait doré et déjà verser à Québec deux milliards de plus par année. Le paradis !

Mardi, ministres et groupes de pression ont dressé la liste de tous les projets qui pourraient être financés si le ministre fédéral des Finances n'était pas si radin : diminution des listes d'attente de chirurgie, désengorgement des urgences, lutte à la pauvreté, réinvestissement dans les collèges, meilleur soutien aux élèves en difficulté... On comprend tout ce beau monde de rêver à un quelconque magot à Ottawa. Sauf que, comme l'a rappelé le CPQ, ce ma-

Comme l'a rappelé le CPQ, le magot fédéral n'existe pas.

got n'existe pas. Du moins, il n'est pas assez important, à court terme, pour satisfaire toutes ces attentes.

Les prévisions les plus récentes indiquent que, en 2003-4, le surplus du gouvernement fédéral atteindra 4 milliards. S'il devait satisfaire la demande de Québec (et des autres provinces), cela lui coûterait quelque chose comme 8 milliards. Or, on ne peut admettre que le gouvernement fédéral, dont la dette est plus lourde que celle des provinces, enregistre des déficits.

Comme l'a rappelé le milieu patronal, et comme en avait convenu la commission Séguin, le rétablissement immédiat de l'« équilibre » plongerait Ottawa dans le rouge au moins jusqu'à 2008-9. Le déséquilibre fiscal est donc, essentiellement, un problème à moyen et à long terme. Le rééquilibrage devra se faire « de façon graduelle » (dixit la commission Séguin), « sans conduire le gouvernement fédéral à une situation de déficit budgétaire » (c'est le bout de phrase ajouté au consensus du Forum à l'insistance du CPQ).

Une modernisation des programmes de transferts du fédéral vers les provinces s'impose. Le chantier est vaste et complexe, mais l'objectif est simple : il faut rendre ces transferts moins arbitraires et plus stables. Pour ce qui est de la santé, le transfert de points d'impôts serait la mécanique la plus efficace pour aider les provinces à faire face à l'inévitable explosion des coûts.

Parallèlement, les cinq conditions de la Loi canadienne sur la santé doivent être assouplies.

D'ici là, s'il veut garder quelque crédibilité dans ce débat, le gouvernement fédéral doit se garder d'employer sa marge de manoeuvre de manière à aggraver le désordre et le déséquilibre, par exemple en improvisant des nouveaux programmes pour nourrir ses lubies du jour. Les fonds disponibles devraient aller en priorité à la santé et être versés aux provinces, qui sont mieux à même d'apprécier les besoins sur le terrain.

vérification en bonne et due forme.

Insignifiance, incompetence, bonasserie canadienne. Il y a de quoi s'indigner.

Un individu a réussi à se faire envoyer la même année et à la même adresse 225 cartes différentes. Le rapport de la vérificatrice donne le cas également d'un criminel qui avec plusieurs fausses cartes a extorqué d'autres personnes en ayant accès aux marges de crédit et aux comptes bancaires de ses victimes. Un nouvel arrivant au Canada qui s'est vu refuser le statut de réfugié a utilisé le numéro d'une personne de sa famille pour obtenir illégalement de l'assurance-emploi.

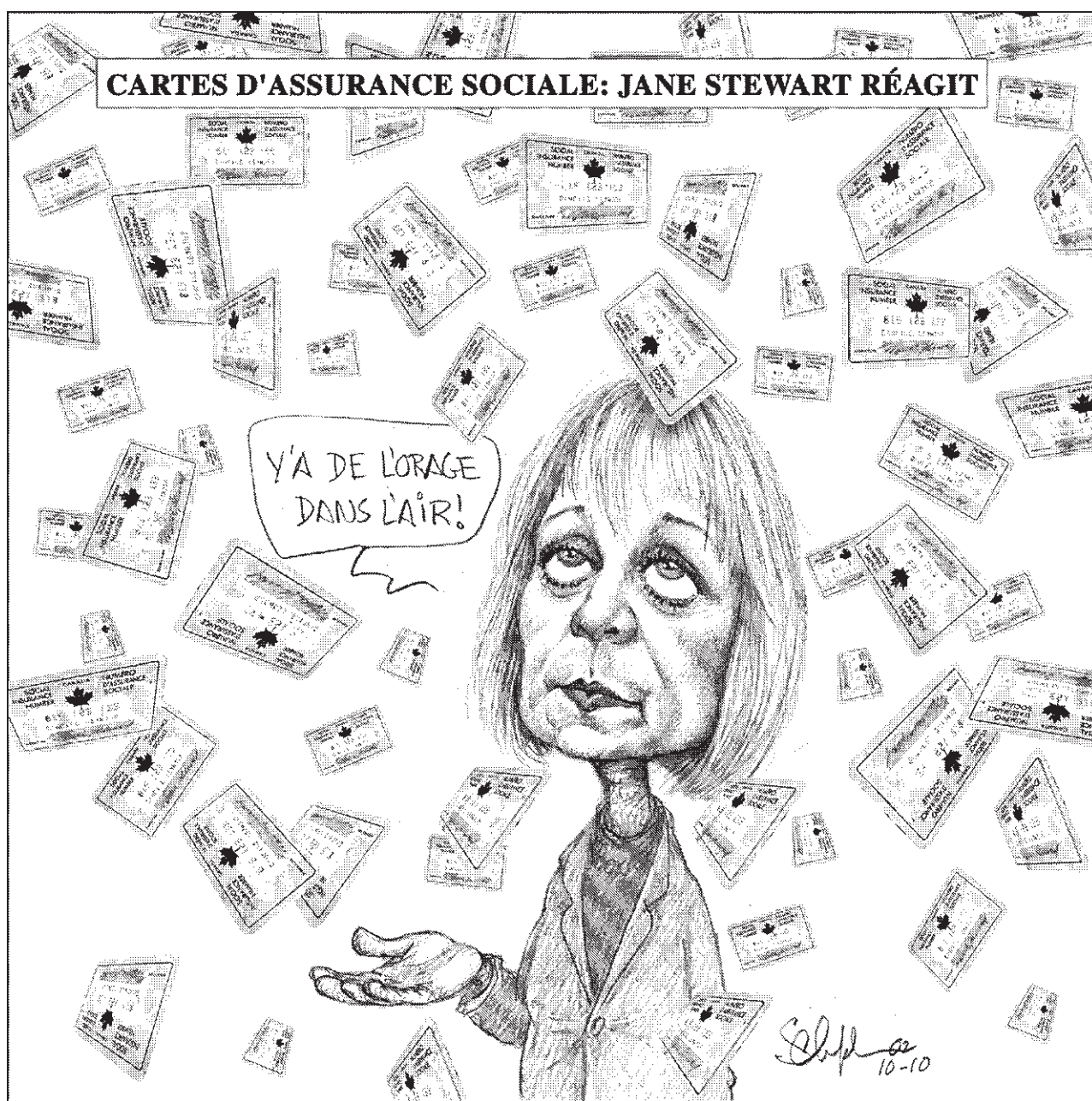
La carte d'assurance sociale peut être considérée comme la pièce d'identité personnelle au Canada. Le numéro est exigé par l'employeur, les ministères du Revenu, les régimes de pensions et les institutions financières.

Dès que le rapport Fraser a été déposé, la ministre responsable, l'ineffable Jane Stewart, a dévoilé une série de mesures correspondant exactement à ce que le Vérificateur a demandé quatre ans plus tôt.

Ottawa acceptera seulement des pièces d'identité originales avant de distribuer une nouvelle carte de sécurité sociale. Un numéro sera retiré de la circulation s'il n'a pas été utilisé pendant cinq ans dans un des programmes suivants : Revenu Canada, le Régime de pensions, la Sécurité de la vieillesse, l'assurance-emploi et l'épargne-études. Les cartes émises aux non-citoyens et aux résidents temporaires auront une date d'expiration.

Le Canada veut se donner l'image du pays aux grandes libertés. Mais, la naïveté à un prix. L'insouciance fédérale donne raison finalement à ceux qui ont appuyé le gouvernement du Québec quand il a imposé la photo sur le permis de conduire et la carte d'assurance-maladie. Il faudra s'assurer qu'Ottawa mette réellement en application les mesures de contrôle qu'il a annoncées cette semaine, mais qui viennent avec quatre ans de retard.

CARTES D'ASSURANCE SOCIALE: JANE STEWART RÉAGIT



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

« Eau » secours !

UNE PETITE nouvelle qui passe inaperçue dans *La Presse* d'hier : Patrimoine des Eaux a été vendue à Dannon. Déjà Labrador, Naya et Montclair ont été vendues et voilà qu'on vend les autres ! Comment se fait-il que nos chers gouvernements n'aient pas « pensé » créer une loi qui protège une de nos ressources naturelles essentielles, l'eau ? Comment se fait-il que cette nouvelle passe presque inaperçue du public ? Comment se fait-il que le public s'en moque jusqu'à un certain point ? On parle du problème à venir (avenir proche) de l'eau potable et personne ne semble préoccupé ou inquiet de ces ventes à répétition de nos ressources naturelles !

SYLVIE TALBOT
Laval

Investir au Québec

ENCORE UNE fois, une compagnie québécoise est achetée par une multinationale. Ce coup-ci, ce sont les eaux embouteillées Patrimoine. Les profits et l'eau gratuite prennent le chemin international pour quelques emplois dans l'embouteillage ici. Pas un sou n'est payé pour l'eau à la population du Québec. Ne devrions-nous pas mettre un tarif même minime pour éviter les abus dont les cultivateurs semblent commencer à souffrir. À tout le moins, on devrait forcer ces industries à investir plus au Québec dans des domaines connexes. Pourquoi ne pas les forcer à organiser et payer la fabrication et le recyclage de leurs bouteilles, par des usines de fabrication et de recyclage au Québec.

L'industrie devra réapprendre à être reconnaissante et généreuse à l'égard des sociétés qui lui fournissent leurs consommateurs, leurs avantages et leurs profits.

GILLES MALO

Une habitude à prendre

M. Pratte,

JE TIENS à vous témoigner mon appréciation pour votre éditorial du 8 octobre (« L'origine de la langue

de bois »), qui approuve et comprend la nécessité pour un ministre (dans ce cas Manley) de parler librement, pour provoquer des débats. L'occasion pour questionner la pertinence de garder la monarchie est logique. Qui s'intéresse à cette question quand la reine est dans son palais ? Pas beaucoup, je crois.

M. Manley est probablement celui qui serait le plus apte à prendre la relève de Jean Chrétien, même si Paul Martin est le plus populaire. Il y a une différence entre popularité et aptitude. Martin ne dit pas grand chose, va jouer de la guitare à Ottawa, au lieu de siéger comme député, je crois qu'il va nous arriver en conférence de presse en moto-marine !

La langue de bois de Paul Martin (et d'autres) est probablement le fait qu'ils ont une peur de se faire taper sur la tête, si ce qu'ils ont à dire n'est pas ce que veut entendre la population. Croyez-vous que les gens sont heureux d'entendre M. Charest dire qu'il va geler des dépenses dans les ministères lorsqu'il sera premier ministre ? Mais au moins, il a la franchise de le dire avant l'élection. Une habitude que devraient prendre les autres partis.

ÉTIENNE BINET

Domage !

POUR DEUX courses d'automobiles, début juin et fin août, une entreprise privée a converti l'île Notre-Dame en un gigantesque stade parsemé de monstrueux gradins et l'a encerclée de murets de béton surmontés de clôtures métalliques à l'allure de barbelés qui entravent l'accès, le tout donnant à l'île l'aspect d'un sinistre camp de concentration.

De mai à septembre, le parc Jean-Drapeau a été défiguré et dénaturé ; il semble bien qu'à l'insu des Montréalais ce beau parc ait été concédé à des intérêts particuliers et que nous devons en faire notre deuil. Domage !

ANDRÉ CÔTÉ

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Jeu de cartes



MAURICE JANNARD
maurice.jannard@lapresse.ca

Chaque année, le rapport du Vérificateur général du Canada déballe son lot d'histoires d'horreur dans l'appareil gouvernemental et met au jour des abus financiers qui coûtent des millions de dollars aux contribuables.

Cette fois-ci, M^{me} Sheila Fraser revient à la charge avec une aberration soulevée il y a quatre ans et qui, au lieu d'amener des correctifs, a fait place à une dégradation de la situation : le fouillis dans l'attribution des numéros d'assurance sociale.

L'inaction du ministère du Développement des ressources humaines dépasse cette fois-ci l'erreur bureaucratique pour devenir un fiasco à grande échelle. Un particulier mal intentionné peut se servir de fausses identités pour obtenir des prestations gouvernementales ou du crédit de façon frauduleuse ; un autre évitera de payer de l'impôt.

En 2001, le Canada comptait 22 millions de citoyens âgés de plus de 20 ans ; ces personnes détenaient 27 millions de cartes d'assurance sociale, soit 5 millions de trop.

Le vérificateur précédent, Denis Desautels, a signalé le problème en 1998 et trouvé qu'il y avait 3 millions de cartes en trop. De même, les travailleurs étrangers et les étudiants de l'extérieur qui viennent au Canada doivent avoir un numéro temporaire d'assurance sociale. Mais, aucun contrôle n'est exercé et il s'en trouve près d'un million supplémentaire.

Les recommandations faites à l'époque sont restées lettre morte. Le ministère fédéral a continué de distribuer des cartes dont une majorité n'avait fait l'objet d'aucune

Contre la mixité des classes

QU'ON NE cherche pas midi à quatorze heures : la principale cause de l'échec des garçons à l'école, c'est la mixité des classes. À l'âge de la pré-adolescence et de l'adolescence, en effet, il est scientifiquement reconnu que les filles sont physiologiquement et mentalement deux ans en avance sur les garçons, ce que le fameux Rapport Parent de 1964 a honteusement oublié de considérer.

Or, l'école étant un milieu où la compétition est essentielle au succès, plusieurs garçons sont irrémédiablement voués à l'échec en raison du recul physiologique et mental qu'ils traînent avec eux pendant quelques années. Ils se découragent et décrochent devant la souveraineté ou la suprématie qu'exercent sur eux leurs jeunes consœurs, la compétition entre garçons et filles du même âge se révélant absolument injuste.

Dans le milieu familial, un garçon et une fille ne s'éduquent pas de la même façon, tous les bons parents pourraient le confirmer. En effet, le garçon a d'autres attentes, d'autres besoins et d'autres goûts que ceux de ses soeurs. Il en va de même à l'école : le garçon y



Les classes mixtes ne seraient pas finalement une bonne idée, selon l'auteur de cette lettre.

trouverait même un plaisir à rivaliser avec ses confrères, mais pas avec des consœurs, dont l'âge mental est plus élevé. La solution ? Elle m'apparaît évidente : des classes ségréguées dans des écoles mixtes.

Comme nos politiciens ont ten-

dance à reculer ces temps-ci quand il se mettent les pieds dans les plats, il me semble que notre ministre de l'Éducation pourrait montrer un peu de courage politique et en faire autant...

ANDRÉ AUCCIN
professeur à la retraite

Forum

Le système doit changer

En santé, les décisions sont fondées sur l'opinion des électeurs et les manchettes de journaux



LUC VALIQUETTE
L'auteur est médecin et président sortant du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CHUM.

J'AI TERMINÉ en juin dernier mon troisième mandat à titre de président du comité exécutif du Conseil des médecins dentistes et pharmaciens (CECMDP) du CHUM. J'ai cru bon faire le point à la suite de cette expérience et partager quelques-unes de mes réflexions avec ceux et celles qui travaillent au CHUM ou qui s'y font traiter. J'ai choisi de m'exprimer sur trois sujets.

D'abord, la qualité des gens qui travaillent au CHUM : outre de rares exceptions, j'ai côtoyé à tous les niveaux de l'organisation des gens d'expérience, compétents, qualifiés et dévoués. Que ce soit les membres de notre exécutif, du conseil d'administration, du comité de régie, de la table des chefs de département, que ce soit mes conseillers ou confrères du CMDP, les infirmières, les autres professionnels de la santé ou le personnel de soutien, pris sur une base individuelle, j'ai été et je suis encore impressionné par la compétence et par le dévouement des gens qui travaillent au CHUM. Il est à se demander pourquoi, avec tant d'expertise, le CHUM reçoit de si mauvaises notes lorsqu'il est évalué.

La triste réalité

Cela me conduit au deuxième point : la lourdeur administrative de notre système de santé. Comme tant d'autres, j'ai participé à plein de comités qui produisent des rapports acheminés au chef hiérarchique, qui ne peut décider sans l'avis de son directeur, qui ne peut décider sans l'approbation de la direction générale, qui ne peut décider sans l'accord du conseil d'administration, qui ne peut procéder sans l'autorisation de la régie régionale, qui elle-même doit attendre la sanction du ministère, qui aura souvent besoin d'une étude externe avant de décider. Il ne s'agit pas d'une caricature mais bien de la triste réalité. Et je n'ose vous décrire la complexité des attributions de postes avec toutes les contraintes syndicales. Que d'énergie perdue à vaincre l'inertie du système !

Et je continue avec un troisième point encore plus inquiétant : l'effet pervers de la politique sur le processus décisionnel. Le système de santé va de plus en plus mal, et les ministres successifs tentent de mettre la



En janvier 2000, Pauline Marois et Lucien Bouchard dévoilaient l'emplacement du futur CHUM.

faute sur les « mauvais gestionnaires » du réseau quand ce n'est pas sur les médecins ou autres professionnels. Pourtant, les principales décisions sont prises en haut lieu. Le projet de fusionner les CHU est un bel exemple du manque de cohérence de nos dirigeants.

Rien qu'au CHUM, cette fusion a eu un impact sur 10 000 employés, plus de 1000 médecins et plusieurs centaines de milliers de patients. Idem pour les fusions à Mc Gill, Québec et Sherbrooke. Pas banal ce projet que les experts jugeaient particulièrement compliqué. On s'attend normalement à ce que nos dirigeants aient réfléchi sérieusement avant d'imposer un tel projet et surtout qu'ils aient prévu tout mettre en place pour que cela réussisse.

On connaît la suite : fermetures d'hôpitaux, coupures budgétaires, mise à la retraite massive et mal planifiée des employés de l'État, programme de retraite pour les médecins en même temps que l'on diminuait les admissions en faculté de médecine. Sans oublier la lenteur du gouvernement à modifier le code du travail pour faciliter la mobilisation du personnel d'un site à l'autre des hôpitaux fusionnés, ce qui est encore presque impossible six années plus tard en raison des ententes syndicales.

Doit-on être surpris que le processus de fusion soit lent et difficile dans un tel contexte ? Il est par ailleurs surprenant de constater qu'il est plus facile au gouvernement de voter une loi pour forcer des méde-

cins à se déplacer de Montréal à Jonquière que d'en faire une pour permettre aux employés de se déplacer d'un site à l'autre à l'intérieur d'un CHU qu'il a lui-même créé !

Et le projet d'un nouvel hôpital : verra-t-il le jour ? Je crois à ce projet nécessaire et, comme plusieurs, j'y ai consacré beaucoup de temps. Le ministère de son côté y a investi beaucoup d'argent. Je suis cependant de plus en plus convaincu qu'il verra ou non le jour selon l'humeur de nos politiciens. Pas très cohérent tout ça. Pourquoi ? Au cours des quatre dernières années, j'ai eu l'occasion de rencontrer quatre nouveaux ministres de la Santé avec chacun leur style et leur vision. Ils ont à chaque fois créé une remue-ménage au ministère, et modifié les priorités. Et chaque fois, en plus des ministres, j'ai rencontré leurs attachés politiques qui m'ont clairement expliqué que les décisions étaient fondées sur l'opinion des électeurs, donc sur les sondages et les manchettes de journaux. Domage.

Le système doit changer. Il est temps que l'on simplifie le processus décisionnel et que l'on diminue l'influence de la politique. Il reste encore d'excellents éléments dans le réseau, mais mal dirigés, ils ne travaillent pas en harmonie et plusieurs ont perdu le goût d'exceller. Il faut cesser de les blâmer, cesser de faire des études et commissions. Il faut entreprendre des changements concrets qui vont assurer une gouvernance cohérente.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Le nom qui dit tout: Saku Koivu

« Je ne voudrais pas que le système de santé traite mieux un riche banquier de Montréal que ma mère de Saint-Jacques de Montcalm ! » disait l'autre jour le premier ministre Landry, dans un discours où il s'en prenait au système de santé « à deux vitesses » proposé par l'ADQ.

Que M. Landry ne s'inquiète pas. Si c'est lui qui conduit sa mère à l'hôpital — ou si cette dernière laisse savoir qui est son fils — elle ne traînera pas longtemps sur une civière. Elle sera, de fait, probablement mieux traitée qu'un banquier, car dans notre système, la notoriété et les « contacts » passent bien avant l'argent.

Un nom, d'ailleurs, suffit à résumer la question. Saku Koivu, le joueur de hockey-vedette qui a été soigné plus vite, de l'aveu même de ses médecins, que le commun des mortels. Koivu, victime d'un cancer foudroyant, revenait sur la glace sept mois plus tard.

Sa forme physique exceptionnelle a compté, c'est sûr. Mais madame-Tout-le-Monde sent bien que ni son mari ni son fils ne bénéficieraient de ces traitements à première vitesse.

■ ■ ■

« Les gens ne sont pas fous, ils savent que c'est pas vrai que tout le monde a accès aux mêmes services, mais cela se fait en cachette », disait le Dr Réjean Thomas aux congressistes de l'ADQ. Quelques minutes auparavant, l'ancien ministre Claude Castonguay l'avait précédé au micro en rappelant l'existence des cliniques privées où l'on peut, en payant, passer des tests et des radios plus rapidement. (En fait, près du tiers des dépenses de la santé, incluant les soins dentaires, sont effectuées dans le secteur privé.)

Il était assez frappant de voir ces deux hommes endosser (au moins partiellement) les orientations adéquistes. D'un côté, un ancien ministre libéral, celui-là même qu'on appelle le « père » de l'assurance-maladie au Québec et qui a donné son nom à l'appareil qui sert à facturer la RAMQ. De l'autre, un ancien candidat péquiste, médecin de gauche et missionnaire des temps modernes, qui soigne dans sa clinique privée l'Actuel les cas les plus misérables que déverse le centre-ville de Montréal. Ne serait-ce que sur le plan visuel, l'homme — longues mèches « bleachées », chemise indienne et colliers — détonnait singulièrement dans cette assemblée adéquiste.

Mais au-delà de l'image, il s'agissait de deux semi-bénédictions. M. Castonguay a signalé son désaccord avec « l'imposition aux usagers de nouveaux frais ou charges financières », contrairement à l'ADQ qui songe à faire payer au patient des frais administratifs (lesquels, selon les barèmes actuels, se chiffrent autour de 350 \$ l'heure). Quant au Dr Thomas, il s'est plutôt contenté de décrire les difficultés qu'affronte sa propre clinique et de dénoncer l'hypocrisie ambiante... mais sa conclusion ressemblait presque mot pour mot au discours de Mario Dumont : « Le secteur public n'est pas synonyme de compassion, et le secteur privé n'est pas synonyme d'inhumanité ! »

■ ■ ■

La présence de M. Castonguay, et son appui enthousiaste à la décentralisation du système et à l'accroissement de la présence du privé dans la santé, soulevait cependant d'autres questions.

D'où provient ce changement de cap, de la part de l'homme qui fut le tout premier artisan de la bureaucratisation de nos services de santé ? Exception faite des régies régionales, c'est M. Castonguay qui est à l'origine de tout ce qu'il reproche aujourd'hui au système — la mise à l'écart des professionnels de la santé au profit des fonctionnaires, la centralisation à Québec, la déshumanisation, la constitution des « puissants monopoles qui bloquent le changement », etc.

Il est vrai que les conditions ont bien changé depuis les années 70... mais le système mis en place par M. Castonguay contenait en germe les effets pervers qui se manifestent aujourd'hui, sans compter qu'il est pour le moins aberrant que personne, dans l'armée de planificateurs qu'abritait le ministère, n'ait prévu que la population vieillirait rapidement. Même à cette époque, il aurait dû apparaître évident que les femmes n'auraient plus beaucoup d'enfants et que les progrès continuels de la médecine augmenteraient la longévité des Québécois. (Mais à la décharge du MSS, il faut dire qu'à peine quelques années plus tôt, le ministère de l'Éducation parsemait le Québec de gigantesques polyvalentes sur la foi de prévisions démographiques basées sur la fertilité de l'après-guerre.)

Tout le monde, bien sûr, a le droit de changer d'idée. C'est même souvent un signe d'intelligence et d'ouverture d'esprit. Mais l'on ne peut s'empêcher de se demander dans quelle mesure son très long séjour à la tête de compagnies d'assurances n'a pas influencé l'ancien ministre libéral. Car enfin, ne jouons pas sur les mots. Si le secteur privé s'accroît, les compagnies d'assurances en bénéficieront directement. Et grandement. On parle toujours de M. Castonguay, qui est actuaire de formation, comme d'un « ancien ministre libéral ». En réalité, il a passé bien plus de temps dans le milieu des assurances qu'en politique, à titre de dirigeant du Groupe La Laurentienne, dont il était encore membre du conseil d'administration il y a deux ans.

Ce n'est pas parce qu'une réforme ferait l'effacer des compagnies d'assurances qu'elle est à écarter. Mais ce n'est pas parce qu'on est traité qu'on n'a plus d'intérêts à défendre.

Emprisonnement: les É.-U. toujours champions



ANDRÉ NORMANDEAU
L'auteur est criminologue et professeur à l'Université de Montréal.

DANS LA PRESSE de dimanche dernier, sous la rubrique « Faits et gestes », on pouvait lire que « le taux d'incarcération par 100 000 habitants est de 115 au Canada contre 52 aux États-Unis » (selon une enquête de l'ONU). Or, puisque l'erreur est humaine, je me permets de corriger cette statistique, d'autant plus que la réalité est tout-à-fait à l'opposé.

En effet, le dernier rapport complet sur le sujet des statistiques internationales en matière de criminalité et de justice, celui du Conseil de l'Europe (12 juillet 2002), nous indique plutôt que les États-Unis emprisonnent 6 fois plus qu'au Canada, soit un taux d'emprisonnement pour 2001 de 685 détenus par 100 000 habitants par rapport à 123 au Canada.

Une journée typique, par exemple, cela signifie que plus de 2 millions d'Américains « adultes » (18 ans et plus) sont en prison, alors que 32 000 Canadiens (dont 7000 Québécois) le sont. Nous ne comptabilisons pas ici les jeunes délinquants (moins de 18 ans) emprisonnés. L'erreur de la nouvelle rapportée plus haut pourrait être due au fait que l'on n'a comptabilisé que les Américains emprisonnés dans un « jail » local (sentence de moins d'un an) ou dans une « prison » régionale (un an ou plus), gérée par l'un ou l'autre des 50 États américains, ou dans un « pénitencier » fédéral (un jour et plus pour un crime de nature fédérale).

Il est vrai, par contre, comme le rapportait la nouvelle, que la Russie est le pays qui emprisonne le plus au monde, même si son taux d'emprisonnement n'est que légèrement supérieur au taux américain, soit 729 par rapport à 685. Il est possible, toutefois, que d'autres pays emprisonnent encore plus, mais ces pays, en général non démocratiques, ne publient pas de

statistiques pénales : la Chine, par exemple. Or, Amnesty internationale estime (ce n'est qu'une approximation) que la Chine emprisonnerait au moins deux fois plus de citoyens que la Russie ou les États-Unis, toutes proportions gardées. Les pays qui emprisonnent le moins sont le Japon (47) et les quatre pays scandinaves (de 56 à 64).

Les plantes vertes



PIERRETTE VENNE
L'auteur est députée de Saint-Bruno-Saint-Hubert et porte-parole du Bloc québécois en matière relevant du solliciteur général du Canada.

FIN SEPTEMBRE, c'était la rentrée parlementaire à Ottawa. Ayant été retardée par la prorogation du Parlement (fin de la session), elle s'est effectuée sous la grisaille et dans la morosité des premières journées d'automne. Cette année, le Bloc québécois est revenu à Ottawa avec trois députés en moins dans ses rangs. Deux d'entre eux, Michel Bellehumeur et Stéphan Tremblay, ont tenté leur chance sur la scène provinciale, tandis que Ghislain Lebel a dû quitter le caucus pour avoir fait accroc aux règles relatives à la sacrosainte ligne du parti.

Vous comprendrez que la grisaille n'était donc pas uniquement reliée aux conditions climatiques de cette première journée de la rentrée, mais également à un profond questionnement sur le rôle du député dans notre système parlementaire actuel alors que, plus souvent qu'autrement, il fait office de « plante verte » pour meubler le fond de scène lorsque les chefs de parti, ministres et autres de même acabit prennent la parole. J'exagère à peine, car dès qu'un député décide d'être autre chose que du décor et se met à faire connaître un point de vue différent de celui défendu par le parti, il encourt les foudres de celui-ci. La dissidence n'a plus sa place dans nos institutions démocratiques, c'est la ligne du parti qui règne. Pourtant, les questionneurs jouent un rôle fondamental en démocratie. Ils permettent de faire contrepois à la majorité en provoquant des interrogations et en suscitant la discussion.

Que ce soit à la Chambre des communes, en comité parlementaire ou même à l'intérieur des instances d'une formation politique, la démocratie souffre en ce moment d'un sérieux déficit. Certes, l'affiliation politique implique le respect d'une philosophie de base ainsi que d'une certaine discipline de parti. Toutefois, lorsqu'il s'agit de questions qui ne concernent pas les grands principes d'un parti comme, entre autres, les mariages gais, le cannabis ou l'avortement, les députés devraient être libres de voter et de se prononcer publiquement selon leur conscience. Le carcan qu'impose ces règles de parti n'aide en rien le bon fonctionnement de la démocratie. Bien au contraire, ce fléau qui afflige tous les partis nourrit le cynisme que la population entretient à l'égard des politiciens.

Des récompenses

Mais pourquoi sommes-nous si peu à exprimer notre dissidence, si peu de questionneurs ? Qu'est ce qui pousse certains députés à être si dociles et à se contenter du rôle de plante verte ? La réponse est simple. Ces députés qui obéissent à tout ce qu'on leur demande y trouvent leur compte dans les récompenses qu'ils reçoivent par l'attribution de voyages à l'étranger, de postes en vue au sein du parti ce qui, par conséquent, augmente leur rémunération de parlementaire. Bref, plus les complices de l'establishment sont dociles et soumis, plus il est facile pour eux de s'approcher de la clique dirigeante. La solution à cet abus de pouvoir et à l'élimination des plantes vertes serait-elle d'établir un code d'éthique pour les chefs de parti ?

« La dissidence n'a plus sa place dans nos institutions démocratiques. »

« La famiglia è sacra! »*



FORFAIT MOBILITÉ FAMILLE

APPELS GRATUITS ET ILLIMITÉS ENTRE LES MEMBRES D'UNE MÊME FAMILLE

+ 100 minutes par mois ou plus à se partager
+ 15 appels par mois par usager
à un numéro de votre choix
À partir de 35 \$ par mois

1 888 4MOBILE



*LA FAMILLE C'EST SACRÉ.

L'offre prend fin le 31 octobre 2002. Certaines conditions s'appliquent. Prix/offre peuvent être modifiés sans préavis. Frais d'interurbain en sus. Les téléphones ne sont pas compris dans le prix.

allez-y



Bell Mobilité

Auteuil
Entreprise Yaco engr.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366

Blainville
CTM
744, boul. Curé-Labelle (105)
(450) 433-0228

Châteauguay
Mobilité Châteauguay inc.
61A, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 692-4040

Dorval
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511

Granby
CTM
590, boul. Boivin
(450) 378-3618

Hull
Elyps Solution de Répartition
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999

Joliette
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles Borromé N.
(450) 752-5030

Lachine
CBCI Telecom inc.
2409, 46^e Avenue
(514) 422-3334

Lafontaine
Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122

Laval
CTM
2271, boul. le Corbusier
(450) 682-9366

Metro Com Canada
800, boul. Chomedey (120)
(450) 687-4000

Longueuil
Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777

Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244

Montréal
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900

Bell Mobilité
9280, boul. l'Acadie
(514) 385-0770

CelluMTL
Complexe Desjardins
(514) 282-3388

Citécell
5571, boul. de la Vérendrye
(514) 762-2000

Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222

Salaberry-de-Valleyfield
Librairies Boyer ltée
10, rue Nicholson
(450) 373-6211

Sherbrooke
CTM
2378, rue King Ouest
(819) 562-9262

Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406

St-Eustache
Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444

St-Laurent
J.G. Communications
245, chemin Côte-Vertu
(514) 956-8885

Lazer Auto
9900, boul.
Henri-Bourassa Ouest
(514) 334-4785

St-Léonard
Autocell Nord
9269, Lacordaire
(514) 324-0000

Terrebonne
Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Aussi disponible dans
les magasins Espace Bell.